

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

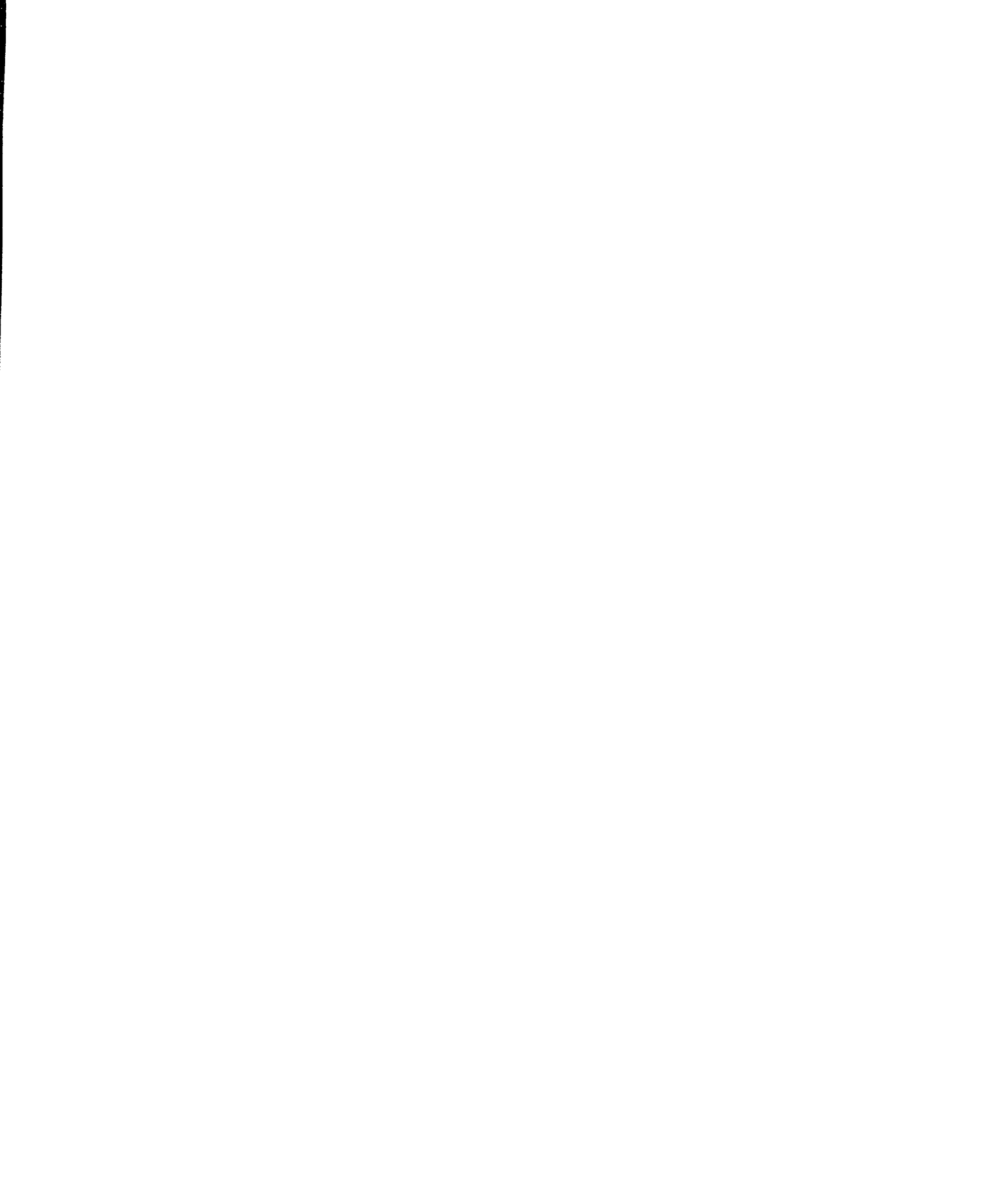
Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

Bell & Howell Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600

UMI[®]



Université d'Ottawa • University of Ottawa



DU CONDITIONNEL DANS LES PROPOSITIONS HYPOTHETIQUES EN *SI* : CET INTRUS

CARMEN L. LeBLANC

**Thèse de Maîtrise soumise à
l'École des études supérieures
et de la recherche**

Thèse dirigée par Mme Shana Poplack

© Carmen L. LeBlanc, Ottawa, Canada, 1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-46587-X

Canada

RÉSUMÉ

La présente thèse de Maîtrise porte sur la variation de surface entre les formes du conditionnel et celles de l'indicatif dans la protase des propositions hypothétiques en *si*, dans un corpus du français parlé. L'étude permet de mettre en relief la valeur sociolinguistique de la variable de même que la nuance de sens apportée par le réalignement des formes morphosyntaxique en fonction des distinctions sémantiques véhiculées par l'énoncé.

Cette thèse se divise en cinq chapitres. Le chapitre I présente une définition du contexte et de la variable à l'étude. Le chapitre II traite de la méthodologie et le chapitre III est consacré à l'histoire des hypothétiques en *si* depuis le latin. Les chapitres IV et V présentent l'analyse empirique des données en fonction des facteurs internes et externes à la langue. Finalement, une discussion qui résume les résultats de la recherche et les conclusions qui peuvent en être tirées clôt l'étude.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche Madame Shana Poplack pour sa patience exemplaire, sa rigueur, sa grande disponibilité ainsi que son encouragement tout au long de mes études de Maîtrise. Merci à Monsieur André Lapierre dont les conseils m'ont beaucoup aidée lors de la rédaction de la version finale de ma thèse.

Je remercie le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada qui a financé le projet de Madame Poplack qui a permis de mettre sur pied *Le Corpus du français parlé à Ottawa-Hull*, dont les données de ma recherche proviennent. Je tiens aussi à souligner l'appui financier dont j'ai pu bénéficier grâce à plusieurs personnes au Département de Linguistique de l'Université d'Ottawa, par l'obtention d'assistantats de recherche, de postes d'auxiliaire à l'enseignement et de chargée de cours. Merci en particulier à Mesdames Shana Poplack et Michelle Foley, Messieurs André Lapierre et Philip Hauptman. Merci aussi à tous mes collègues du Laboratoire de Sociolinguistique pour leur amitié inconditionnelle et leur aide précieuse.

Je veux également remercier mes soeurs Suzie et Gabrielle qui n'ont jamais douté un seul instant du bien fondé de mon entreprise. Sans leur confiance et leur appui logistique mon projet serait certainement tombé à l'eau. Enfin, je ne pourrais passer sous silence, l'influence prépondérante qu'a eu les histoires et les mots de mon grand-père maternel sur le choix que j'ai fait d'étudier la langue parlée.

LÉGENDE DES SYMBOLES ET DES ABRÉVIATIONS

1. COND : Indique que le verbe porte la terminaison du conditionnel présent ou passé.
2. IMP : Indique que le verbe est conjugué à l'indicatif imparfait ou plus-que-parfait.
3. * : Indique que la phrase est jugée agrammaticale.

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1: Distribution totale des variantes
- Tableau 2: Résultats selon l'interprétation sémantique
- Tableau 3: Résultats selon l'enchâssement de la phrase
- Tableau 4: Résultats selon le type de proposition (protase)
- Tableau 5: Résultats selon le type de proposition (apodose)
- Tableau 6: Résultats selon l'ordre linéaire des propositions
- Tableau 7: Résultats selon la personne du sujet (protase)
- Tableau 8: Résultats selon la distance entre les propositions
- Tableau 9: Résultats selon la position du verbe coordonné (protase)
- Tableau 10: Résultats selon la concordance des temps (protase coordonnée)
- Tableau 11: Résultats selon la classe de conjugaison du verbe (protase)
- Tableau 12: Résultats de l'analyse variable des facteurs favorisant le COND dans la protase en *si*
- Tableau 13: Résultats du nombre de terminaisons COND selon l'emploi
- Tableau 14: Résultats selon le sexe
- Tableau 15: Résultats selon le niveau de scolarité
- Tableau 16: Résultats selon le domaine de travail
- Tableau 17: Résultats selon l'âge
- Tableau 18: Résultats selon la connaissance de l'anglais
- Tableau 19: Résultats selon la langue utilisée
- Tableau 20: Résultats selon le lieu de résidence
- Tableau 21: Résultats de l'analyse variable des facteurs sociaux favorisant l'IMP dans la protase en *si*
- Tableau 22: Résultats catégoriques en pourcentages pour chaque variante
- Tableau 23: Résultats du COND en pourcentages pour les verbes "réfractaires"

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS	iv
LÉGENDE DES SYMBOLES ET DES ABRÉVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : LE CONTEXTE DE LA VARIABLE	3
1.1 Les formes	3
1.2 La modalité	4
1.3 L'expression de la modalité hypothétique en français	6
CHAPITRE II : UN PEU D'HISTOIRE	9
2.1 Le latin classique	9
2.2 Du latin vulgaire au français	10
2.3 Le français	11
2.3.1 Au XVIe et XVIIe siècle	13
2.3.2 Au XVIIIe siècle	15
2.3.3 Au XIXe siècle	17
2.3.4 Au XXe siècle	18
2.4 Le français au Canada	19
CHAPITRE III : LA MÉTHODOLOGIE ET LES DONNÉES	21
3.1 Les informants	21
3.2 Les données	22
3.3 Les facteurs sociaux	24
3.4 Les facteurs linguistiques	25
3.5 L'approche variationniste	26

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DES DONNÉES	28
4.1 Les facteurs linguistiques.	28
4.1.1 L'interprétation sémantique de l'énoncé	29
4.1.2 L'enchâssement de la phrase	31
4.1.3 La type de proposition	33
4.1.4 L'ordre linéaire des propositions	34
4.1.5 La personne du sujet (protase)	35
4.1.6 La distance entre les propositions	37
4.1.7 La position du verbe coordonné (protase)	39
4.1.8 La concordance des temps (coordonnée)	40
4.1.9 La classe de conjugaison du verbe (protase)	42
4.1.10 L'analyse des règles variables	43
4.2 Les facteurs sociaux	50
4.2.1 Le sexe	50
4.2.2 Le niveau de scolarité	51
4.2.3 Le domaine de travail	52
4.2.4 L'âge	53
4.2.5 Le contact entre les langues	53
4.2.6 L'analyse des règles variables	56
4.3 Les résultats catégoriques	60
4.4 Le facteur lexical	62
CONCLUSION	64
ANNEXES	68
BIBLIOGRAPHIE	74

INTRODUCTION

Que notre objet d'études soit le latin, le roman ou la langue française, on s'aperçoit vite que le système des formes verbales qui concrétisent le domaine de l'hypothétique est très instable. Dans la présente étude, nous traiterons plus particulièrement des phrases hypothétiques ayant à leur tête la conjonction de subordination *si*. Comme nous le verrons dans la première section et tel que montré par les exemples en (1), la présence du COND (indiqué en italiques gras) dans la subordonnée est condamné par la grammaire. Cet usage est pourtant aussi ancien que la terminaison elle-même.

- (1) *Si je savais pourquoi, peut-être si je **saurais** pourquoi...* (028/727)¹
*Si ton père travaillait pas, s'il **travaillerait** pas, qu'est-ce que tu ferais?* (018/727)

Les deux exemples montrent la variation des formes qui subsiste encore de nos jours dans la langue. Le choix d'une variante plutôt qu'une autre ne semble pas introduire de nuance de sens. Les deux locuteurs répètent le même verbe et la même structure mais modifient la terminaison, le premier est à l'IMP et le deuxième au COND. La langue de notre corpus ne possède pas l'exclusivité de cet usage. Nous sommes ici en présence d'une forme qui transcende les dialectes.

Malgré son attestation de longue date dans plusieurs français régionaux et langues romanes (Harris 1978; Grévisse 1986) il existe très peu d'études consacrées au sujet. La plus importante publication est celle de Wagner, publiée en 1939, qui couvre l'évolution du système hypothétique jusqu'au XVI^e siècle. C'est pourquoi, afin de mieux comprendre le contexte historique de

¹ La parenthèse fait référence au numéro du locuteur et à la ligne du texte où commence la citation dans le *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull* (Poplack 1989).

l'évolution de cette variable et sa nature, nous avons entrepris une recherche diachronique de la grammaire des propositions hypothétiques en *si* et une analyse synchronique de celles-ci dans un dialecte du français moderne. Seules les formes de surface où il peut y avoir alternance entre l'IND et le COND ont été retenues. À ces fins, nous avons utilisé le cadre d'analyse du paradigme variationniste. Les résultats ont été analysés de manière quantitative et ont été corrélés à des facteurs internes et externes à la langue.

Nous sommes partis de la prémisse à l'effet que la forme stigmatisée ne serait pas uniquement un écart grammatical servant à marquer dans un texte l'origine populaire du locuteur tel qu' illustré par les exemples en (2).

- (2) *Si je serais riche et que je voudrais acheter un château.* (Proust cité par Wagner 1939)
Si tu voudrais, on travaillerait ensemble. (Carco cité par Sandfeld 1928: 343)

Puisque la variation existe depuis si longtemps, elle pourrait être conditionnée par des contraintes internes à la langue. L'étude statistique a permis de mettre en lumière des contextes qui favorisent chaque variante et l'influence des facteurs sociaux. La présente étude se situe au carrefour de deux tendances dans la recherche en linguistique. Les résultats synchroniques sur l'interprétation sémantique viennent appuyer le cheminement de la variable tracée par la recherche diachronique. Nous avons consulté plus d'une centaine de grammaires descriptives et normatives du français, publiées entre le XVI^e et le XIX^e siècle, de même que plusieurs ouvrages sur le système verbal et la syntaxe latine. Malgré le peu d'information que nous avons trouvée sur la variation, le survol de l'évolution du système hypothétique nous a permis de

constater que les sous-divisions sont restées les mêmes depuis le latin et que c'est leur expression morphosyntaxique qui a changé au cours des époques.

CHAPITRE I: LE CONTEXTE ET LA VARIABLE

Le terme conditionnel fait référence à plusieurs réalités puisque l'étude du temps et de la modalité se chevauchent et s'entrecoupent en français comme dans plusieurs autres langues. C'est pourquoi dans un premier temps, nous parlerons des formes et de la modalité qui se rapportent au conditionnel. Ensuite nous donnerons une définition plus restreinte de la variable linguistique qui sera abordée dans les prochaines pages et nous terminerons par les formes verbales et structurales particulières aux propositions hypothétiques en *si*.

1.1 Les formes

Les conjugaisons du conditionnel sont au nombre de trois: le conditionnel présent *je serais*, le conditionnel passé première forme, *j'aurais été* et le conditionnel passé deuxième forme *j'eusse été* (Bescherelle 1980). Cette dernière est considérée comme savante et archaïque, elle ne s'utilise guère plus que dans la langue écrite². Les terminaisons en *-rais*³ sont formées par l'infinitif plus l'imparfait (Grévisse 1986; Brunot et Bruneau 1969)⁴. Concernant leur place dans le tableau des conjugaisons, on retrouve deux écoles. Le conditionnel, de par ses rapports étroits avec le subjonctif avec lequel il a longtemps été en concurrence est parfois classé comme un mode à part (Grévisse 1986). La parenté entre les formes du conditionnel et celles du

² Etant donné que nous n'avons trouvé aucune instance de cette forme dans nos données, il n'en sera pas question ici.

³ L'appellation forme en *-rais* est celle qu'avait suggéré Meigret (1558) qui la trouvait plus appropriée que celle de conditionnel. (Wagner et Pinchon 1965:369)

futur font que d'autres le considèrent comme un temps de l'indicatif (Damourette & Pichon 1936; Guillaume 1965). On ne saurait nier la valeur temporelle du conditionnel qui signifie le futur dans le passé ou imparfait du futur. Il est alors subordonné à une proposition dont le verbe est au passé: *Il disait qu'il viendrait*. Il est certain que le conditionnel apparaît dans les phrases hypothétiques où l'idée de futur a disparu. Ce double emploi aura influencé son appartenance bivalente mode/temps dans le tableau des conjugaisons. Tel qu'il est montré en (3), la concordance des temps du discours direct est transposée au discours indirect.

(3) *Il m'avait dit qu'il y serait si j'y allais.* (discours indirect - emploi temporel)

Si j'y allais, il y serait. (discours direct - emploi modal)

1.2 La modalité

La division des conjugaisons en français entre temps et mode pourrait laisser croire qu'un lien direct existe entre les modes de verbes et la modalité des phrases. La modalité, c'est *l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu prépositionnel d'un énoncé* (LeQuerler 1996: 14) et cette "attitude" est exprimée de plusieurs manières, par le verbe, les adverbes, les modaux, etc.

" Il n'est pas impossible que tous ces niveaux, syntaxe, morphologie et sémantique, participent à la distinction entre les différents modes verbaux." (Abouda 1997: 181)

La variation qui sera étudiée se retrouve dans des phrases analogues à l'exemple cité en (4). Il s'agit d'une structure syntaxique propre à la modalité conditionnelle et implicative. La proposition subordonnée introduite par la

⁴ Certains auteurs (Imbs 1968; Abouda 1997) y voient plutôt le suffixe *-r* élément du futur.

conjonction de subordination *si* constitue la condition préalable à la réalisation du fait énoncé dans la principale.

(4) *Si j'avais été plus jeune, j'aurais été capable.* (120/568)

Il s'agit donc de phrases ayant la forme canonique *Si P alors Q*, où une relation de condition est sous-entendue. Le lien de subordination entre les deux membres de la phrase est logique et non grammatical. C'est la modalité de l'irréel (réalisable ou non) par rapport au réel de l'indicatif (Dubois 1967). La valeur de cette modalité est négative, elle exprime la non-réalité (Brunot & Bruneau 1969) ou non-factualité de l'action (Confais 1995). Nous parlerons donc à partir de maintenant du système hypothétique pour désigner les structures se rapportant à ce type de modalité. La structure propre aux hypothétiques en *si* est illustrée au numéro (5).

(5) Proposition subordonnée	Proposition principale
<i>Si j'avais de l'argent</i>	<i>je t'en donnerais.</i> [-passé]
<i>Si j'avais eu de l'argent</i>	<i>je t'en aurais donné.</i> [+passé]
[antécédent ou protase]	[conséquent ou apodose]

La conséquence ou apodose n'est pas toujours exprimée, elle peut être sous-entendue (ellipse) ou n'être exprimée que par un mot. La protase est à la fois la condition et la subordonnée de la principale.

Le système hypothétique du français se divise traditionnellement en trois volets. Nous avons illustré chacun d'entre eux à l'exemple (6) en utilisant la classification et les définitions données par Harris (1971).

- (6) Réel: Situation dont l'accomplissement aura vraisemblablement lieu:
S'il pleut, tu seras mouillé.
- Potentiel: Situation hypothétique dont l'accomplissement est possible sans être certain: *S'ils me demandaient, j'accepterais.*
- Irréel du présent: Situation dont l'accomplissement est jugé impossible selon la situation actuelle:
Si elle était vivante, elle serait ici.
- Irréel du passé: Situation déjà accomplie et qu'on ne peut changer: *Si j'avais été intelligent c'est ça que j'aurais fait.*

La variation dont il sera question ici ne concerne pas le volet du réel. Nous traiterons des phrases hypothétiques dont la relation entre l'antécédent et le conséquent est de type potentiel ou irréel et plus particulièrement de la variation des formes verbales dans la protase. Le potentiel, de manière générale, est un fait futur considéré éventuel ou imaginaire. Quant à l'irréel, il s'agit d'un fait considéré contraire à la réalité. Le domaine de l'hypothétique s'étend donc de *l'irréel au probable* (Henry 1955: 249).

1.3 L'expression de la modalité hypothétique en français

Le lien logique entre les deux membres de la phrase peut être exprimé de plusieurs manières tel que le montrent les exemples en (7). Le lien logique entre les deux membres de la phrase demeure le même, peu importe la structure choisie.

- (7) *Avoir su, je lui aurait dit.* (proposition infinitive) ⁵
Sans toi, il était perdu. (proposition non verbale)
En cherchant bien, on trouverait. (condition implicite)
Chassez le naturel, il revient au galop. (proposition impérative)

Lorsque la relation conditionnelle est exprimée par la conjonction *si*, on utilise l'IND dans la protase. Dans l'apodose, on peut employer un des temps du COND selon la référence temporelle. Toutefois, lorsque les propositions ne sont pas introduites par *si*, le verbe peut être au COND en autant qu'une proposition en développe le sens: *il se peut que, s'il est vrai que*, (D'Ostie et Léard 1985: 208).

"La langue dispose d'autres tours assez libres d'allure caractérisée par l'absence d'indice hypothétique." (Wagner 1939: 98)

C'est le cas entre autres pour les structures coordonnées (8a) et les subordonnées introduites par *que* (8b) ainsi que les tours parataxiques (8c). Celles-ci peuvent être logiquement équivalentes aux hypothétiques avec *si* qu'on trouve en (8d et 8e).

- (8) a. *Un homme viendrait, je le tuerais.*
 b. *Un homme viendrait que je le tuerais.*
 c. *Un homme viendrait, qu'est-ce que tu ferais?*
 d. * *Si un homme viendrait, je le tuerais.*
 e. *Si un homme venait, je le tuerais.*

Ces propositions sont toutes de modalité hypothétique. Dans la dernière phrase, la modalité serait véhiculée par la conjonction *si* et remplacerait la

⁵ Villiard et Vinet (1983:210) dans leurs recherches sur le français au Québec donnent les exemples suivants:

Si je traversais le pont, je les verrais.

Traverser le pont, je les verrais.

Ils concluent que les propositions hypothétiques infinitives et celles introduites par *si* sont semblables au niveau de la concordance des temps et de l'ordre linéaire. Les deux phrases ont la

morphologie du COND, d'où l'IMP. (Georgin 1969; Grévisse 1986; Dupré 1972; Goughenheim 1963; Spillebout 1985)⁶. Cet usage *est pourtant contraire à celui qu'on retrouve dans d'autres langues* (Georgin 1969: 132). L'usage du COND en présence de la conjonction *si* dans les phrases hypothétiques ne constitue pas un trait du français parlé au Canada uniquement. Il est attesté dans de nombreux autres dialectes du français. Grévisse (1986) mentionne sa présence dans le français parlé du Poitou, de l'Anjou, de la Belgique et de la Suisse.

“Cette règle (si + COND) convient surtout aux étrangers et aux habitants de quelques provinces de la France, qui, dans ce cas se servent du conditionnel et disent: *si j'aurais*. (Bescherelle 1877: 625)

En ce qui concerne les autres langues romanes, Harris (1976) mentionne l'italien. Lavandera (1975) donne l'exemple repris en (9) où le conditionnel apparaît dans la subordonnée passée en *si*, ce qui est proscrit par les règles grammaticales espagnoles.

(9) *Si ellos estarían en peligro, también nosotros ayudaríamos.*

Cet usage dans l'espagnol de Buenos Aires est qualifié de stéréotype dans la littérature produite sur le sujet, comme étant caractéristique des personnes moins éduquées.

En résumé, nous nous attarderons à la variation entre les formes COND et IMP; le présent de l'indicatif dans la protase étant aussi attesté dans ce contexte quoique très rarement utilisé. Toutes ces formes entrent en compétition dans la protase des propositions hypothétiques en *si*. Une chose est certaine, le COND est proscrit de la protase quand la modalité est exprimée par la conjonction *si*.

même antériorité.

⁶ Il s'agit d'un phénomène que plusieurs auteurs appellent *modal gapping*, terme employé par la syntaxe générative. (Haiman, 1983: 275)

CHAPITRE II: UN PEU D'HISTOIRE

L'étude de la variation, dans un dialecte de la langue parlée, ne peut se limiter à l'aspect purement linguistique de la question. La source du français actuellement parlé au Canada remonte au temps de la colonisation de l'Amérique du Nord par la France. La circulation régulière des personnes devait faire que les deux territoires sont restés étroitement en contact et ce, jusqu'à la conquête anglaise. Mais la langue française parlée au Canada n'est pas exclusivement faite d'archaïsmes, elle a aussi évolué. C'est pourquoi, il importe de relever l'évolution de l'usage, tout d'abord dans les ouvrages français, avant les débuts de l'imprimerie au Canada, puis dans les deux pays à partir de cette époque. Cela nous permettra de mieux comprendre non seulement l'origine des formes étudiées, mais aussi leur développement en lien avec les pressions externes pour la standardisation de la langue. Tout d'abord, nous traiterons brièvement du système hypothétique latin dont notre tradition grammaticale a grandement hérité.

2.1 Le Latin classique

Le *si* relateur, en latin, introduit une proposition optative exprimant la possibilité ou le désir. Il est utilisé entre autres avec le subjonctif dans les formules de vœux. C'est par cette contamination avec le subjonctif que *si* acquiert sa valeur de modalité hypothétique, laquelle était exprimée au départ par le verbe (Bréal 1924: 209). L'idée de supposition ou de condition est à l'origine de la relation entre les deux propositions et plus tard *si* devient conditionnel par association. C'est au III^e siècle environ que Vasco da Gama (1970) situe cette dissociation mode - modalité, *la valeur conditionnelle ne dépend plus du verbe (employé à l'indicatif) mais du si lui-même (p.31)*. Ces phrases complexes de la forme antécédent-conséquent en latin classique

étaient divisées ainsi: le réel (avec l'indicatif), le potentiel-éventuel (avec le présent ou le parfait du subjonctif) et l'irréel (avec le subjonctif présent s'il s'agit du présent et l'imparfait du subjonctif lorsqu'il s'agit du passé).

Les deux temps du subjonctif pour désigner l'irréel entrèrent en contact et dès le III^e siècle, l'imparfait est employé tant au présent qu'au passé. On a alors besoin d'une autre forme pour exprimer le passé. Le latin classique fait appel au plus-que-parfait du subjonctif qu'on trouve à partir du Ve siècle dans les hypothétiques tel qu'il est montré par les exemples en (10)

(10) **L'irréel du latin classique au 5e siècle**

Irréel présent: *Si veniret, cantaremus.* (imparfait du subjonctif)

Irréel du passé: *Si venisset, cantavisset.* (plus-que-parfait du subjonctif).

(Wartburg 1946)

Ce bref survol permet de souligner la symétrie entre la protase et l'apodose dans le système du latin de même que le changement dans les formes de surface qui traduisent la référence temporelle et la distinction sémantique de l'énoncé.

2.2 Du latin vulgaire au français

La grande divergence entre le latin classique et le latin vulgaire est qu'à la place du subjonctif, dans les deux membres de la phrase, le latin vulgaire introduit l'indicatif avec la forme en *-rais* dans la principale. (Harris 1981; Bourciez 1967) La forme *facere habe(b)at* du latin vulgaire a donné naissance à *ferait*. Ce dernier fait alors partie du mode indicatif puisque sa valeur originale est temporelle, c'est celle de marquer la postérité sur l'axe du passé, principalement dans le discours rapporté. Le paradigme *facere/ferait*

ne tarde pas à acquérir une deuxième fonction. Il marque la modalité *et apparaît dans la proposition principale des phrases improbables* (Harris 1981: 57-58). Pour Wagner (1939) l'emploi modal et temporel du conditionnel sont apparus à la même époque, le premier ayant pris plus de temps à s'imposer.

En français du XII^e siècle, cette forme est si bien établie qu'elle commence à évincer le subjonctif dans la plupart des propositions principales (apodoses), surtout pour les potentielles. Le subjonctif est alors relégué aux subordonnées (protases) où il offre plus de résistance. Cette situation contribue à augmenter la variation dans les formes de surface. La distinction sémantique originale réel/potentiel/irréel semble vouloir se maintenir.

2.3 Le français

La valeur modale du conditionnel s'est donc développée au détriment du subjonctif. Jusqu'en ancien français, c'est surtout le subjonctif qui est utilisé avec *si* dans les propositions hypothétiques. L'emploi moderne IMP - COND apparaît au XI^e siècle et se propage lentement (Haase 1898; Brunot 1966; Wartburg 1946). Il résulte de cette innovation que ce n'est plus seulement le mode du verbe qui donne à l'énoncé sa modalité hypothétique puisqu'on y retrouve maintenant l'IMP au lieu du subjonctif. Le marquage de la modalité est déplacé du verbe à tout l'énoncé. Ainsi naît une asymétrie, la modalité est marquée dans la protase par la conjonction *si* et dans l'apodose par le COND. La présence de la conjonction bloque désormais l'emploi du COND dans la protase.

Il est important de rappeler que l'ancien français ne connaissait pas la rigidité grammaticale que connaîtra la langue classique.

“On peut exprimer la même chose de plusieurs façons, et d'autre part la même expression peut prendre plusieurs significations.”
(Wartburg 1946: 94)

L'auteur cite à l'appui l'exemple du système hypothétique avec les phrases en (11). Rien que pour l'irréel du présent, on retrouve trois types de phrases hypothétiques qui cohabiteront jusqu'à la première moitié du XVII^e siècle (p.96).

- (11) *S'il vint, j'allasse avec lui.*
*S'il vint, j'irais avec lui.*⁷
S'il venait, j'irais avec lui.

On remarque aussi une intense variation des formes chez les auteurs.. On se sert beaucoup des tours mixtes au XVI^e dans la littérature chez Rabelais entre autres (Fragonard & Kotler 1994) ou chez Montaigne (Bourciez 1967).

“Les phrases hypothétiques mixtes, c'est à dire qui emploient le plus-que-parfait du subjonctif dans un des deux membres du système et l'indicatif ou le conditionnel dans l'autre, sont attestées sur tout le parcours du français moderne.” (Lorian 1964: 12)

Même si la structure IMP + COND telle que nous la connaissons aujourd'hui fut introduite vers le XII^e siècle, comme il a déjà été dit, il faudra attendre encore des centaines d'années avant qu'elle se répande à toute la langue française;

“...les vieilles formes existent toujours et le subjonctif joue un rôle considérable qu'il ne perdra que beaucoup plus tard. ”
(Brunot 1966: I;490)

Le système IND + COND se trouve dans les plus anciens textes français et aurait existé parallèlement avec celui du double subjonctif qui lui, est très répandu au XIV^e siècle.

⁷ Nous avons choisi d'utiliser l'orthographe actuelle et de remplacer *-rois* par *-rais* même lorsque nous citons des textes anciens.

2.3.1 Aux XVI^e et XVII^e siècles

Un survol des ouvrages sur la langue publiés au XVI^e et surtout au XVII^e nous permet de constater à quel point la désinence en *-rais* est une nouveauté. Son classement varie, on la retrouve sous: troisième imparfait (LaRamée 1587), second imparfait (Oudin 1640) second imparfait et plus-que-parfait de l'optatif (Chifflet 1680; Duval 1604; Maupas 1625) Quelques auteurs commencent à proposer que l'on remplace le subjonctif par l'indicatif; on emploie *le mode indicatif après la particule conditionnelle* (Saint-Maurice 1672: 98) *la conjonction régit l'indicatif comme, puisque, si, quand, etc.* (Aisy 1685: 75) Dans leurs exemples, repris en (12), ces auteurs utilisent les deux formes sans toutefois attribuer une fonction à aucune d'elle.

(12) *Si vous étiez moins querilleux, vous auriez plus d'amis.* (Chifflet 1680: 104)

Si les méchants gouvernaient les états, la religion et la justice seraient en grand danger (Saint-Maurice 1672: 98)

Si j'eusse eu un cheval, je vous l'eusse prêté de bon coeur. (Saint-Maurice 1672: 131)

Si j'avais des enfants, je leur désirerais... (Oudin 1640: 198)

On trouve dans les textes du XVII^e une autre variante, laquelle est quasiment ignorée par les grammairiens. On pourrait les appeler les "doubles COND", la variante qui nous intéresse. Parmi les vingt-neuf auteurs de l'époque que nous avons consultés, trois d'entre eux mentionnent cet usage. Sans donner d'exemple de phrase en illustrant l'application, Maupas (1632) paraît accepter la présence des formes en *-rais* et *-rais eu* dans les hypothétiques en *si*. Il les classe respectivement optatif second imparfait et second plus-que-parfait.

"Quand, lorsque, si, si tous que, si est-ce que, vont bien avec le second imparfait et second plus-que-parfait et futur." (p.186)

On trouve chez deux autres auteurs les commentaires suivants sur cet usage:

“Les allemands et les flamands dont le langage n’a point d’optatif hormis le second imparfait: *je dirais*. Ils disent *je voudrais que vous feriez cela ...*” (Chifflet 1680: 102)

“*Si* avec le conditionnel est barbare...les hauts allemands disent ordinairement *si je serais*.” (Oudin 1640: 205)

Si les grammairiens du XVI^e et du XVII^e offrent peu de pistes d’information quant à cet usage, leurs contemporains l’ont relevé chez certains auteurs de prose de l’époque. Les citations en (13) sont de Haase (1898) et elles sont accompagnées du commentaire suivant:

“*Le conditionnel présent n’était pas rare autrefois dans les propositions conditionnelles subordonnées commençant par si , et persista jusque dans le 17^e siècle.*” (p.160)

(13) *Je meure si je saurais vous dire qui a le moins de jugement.*

(Malherbe III,578)

Si vous sauriez de quelle sorte tout le monde est déchaîné, dans Paris sans discourir de vous, je suis assuré que vous en auriez honte. (Voiture, I,439)

S’ils auraient aimé ces promesses spirituelles [...] leur témoignage n’eût pas eu plus de force. (Pascal, Pensées,I 252)

Dans la citation qui suit, Brunot (1966) souligne qu’au XVII^e siècle, *si* se construit encore avec le conditionnel mais il qualifie ce tour de très ancien.

“Il faut noter aussi que le conditionnel après *si*, quoiqu’il se soit prolongé jusqu’au XVII^e siècle, devient assez rare ...” (à partir du XVI^e) (p.451)

Au moment où la langue française entre dans la période classique, l’emploi du subjonctif dans les hypothétiques en *si* est en déclin, le nouveau tour IMP + COND est en voie de devenir la forme acceptée et les “doubles COND” subsistent à tout le moins dans la langue parlée.

2.3.2 Au XVIII^e siècle

À la Renaissance, la langue française s'est émancipée du latin. On note dans les ouvrages sur le français de l'époque la volonté de continuer le travail amorcé au siècle précédent. Il faut fixer le bel usage, celui des personnes de qualité, de la cour et des bons auteurs afin d'empêcher la langue de ces derniers de vieillir. On veut établir les règles d'une langue moderne. Mais il faut aussi corriger le mauvais usage, celui du peuple. Brunot (1966) appelle d'ailleurs les grammairiens de cette époque (Ménage, Bouhours, De Wailly, Féraud, etc.) *les continueurs de Vaugelas*. C'est donc surtout à partir du XVIII^e siècle que les ouvrages normatifs dénoncent la langue parlée, en particulier les patois. La Révolution ayant unifié la France politiquement, il faut maintenant l'unir linguistiquement. Cela se manifeste surtout par la chasse aux mots et aux locutions "vicieuses".

En 1740 Le Dictionnaire de l'Académie affirme que le tour *si - IMP + COND* est meilleur que celui qui utilise les deux *plus-que-parfaits* du subjonctif (Fragonard et Kotler 1994: 86) Il faudra par contre attendre jusqu'au XIX^e siècle pour assister à la disparition de ce dernier. Chez les grammairiens du XVIII^e siècle, on remarque aussi une hésitation quant à la caractérisation des formes en *-rais*. Il s'agit d'un temps du verbe (Antonini 1753) rattaché à l'indicatif (Buffier 1709) de la forme imparfait du subjonctif (Féraud 1787) ou encore d'un mode (Fromant 1768; Vallange 1721). On assiste à cette époque aux débuts de l'analyse propositionnelle. Quant à l'emploi du subjonctif dans les phrases hypothétiques en *si*, c'est encore la règle à suivre selon plusieurs auteurs (Antonini, 1753; Féraud, 1787). Mais d'autres commencent à prescrire l'indicatif. Ils le font de manière explicite avec exemples à l'appui:

“On emploi le plus que parfait (du subjonctif) quoique l'imparfait (de l'indicatif) convient quelques fois mieux après la conjonction *si*. *Je vous aurais salué, si je vous avais vu.*”
(Fromant, 1768: 180)

ou donnent des phrases avec son emploi comme dans les exemples en (14)

(14) *Je lirais, si j'avais un livre.* (Vallange 1721: 158)

Je lirais volontiers avec vous, si je n'avais pas affaire. (Vallard 1744: 238)

Je composerais des éléments de grammaire générale, si je n'étais pas distrait par d'autres travaux. (Sacy, 1799: 136)

Parmi les dix-sept ouvrages de grammaire dépouillés, encore une fois trois seulement d'entre eux mentionnent le phénomène qui nous intéresse. C'est à cette époque qu'on trouve les premières remarques justifiant la préférence pour l'IMP dans la proposition en *si*. La présence du COND constituerait un pléonasmе puisque *la conjonction est conditionnelle en elle-même*, (Mauvillon, 1754: 525) l'auteur paraît donc être un des premiers à faire référence de façon explicite à la modalité des hypothétiques en *si*. Pour Sacy (1799) le *si* joint les deux propositions et *fait connaître le lien conditionnel entre elles*. (p.136). Quant à Féraud (1787) il nous dit simplement qu'on ne peut employer *si* avec le COND sans donner de raison. Il s'agit pour lui aussi d'une *faute que font souvent les étrangers* (p.524). C'est à partir de cette époque que les “doubles COND” cessent d'être attestées dans les oeuvres littéraires. Les quelques commentaires plutôt descriptifs que nous ayons trouvés laissent à penser que cette variante était encore d'usage du moins dans la langue parlée de l'époque.

2.3.3 Au XIX^e siècle

Après trois siècles d'étude de la langue française, s'ouvre avec le XIX^e siècle, le règne des grammaires scolaires. À l'école, qui devient laïque, gratuite et obligatoire en France vers 1880-1886, la langue occupe une place de choix dans l'enseignement qui se déroule en français. On publie de nombreux ouvrages généraux ou à des fins scolaires. La grammaire ne s'étudie plus: elle se consulte et les règles régissant l'emploi sont noyées sous une profusion d'exemples tirés des auteurs classiques.

En ce qui concerne les formes en *-rais*, le double classement temps/mode demeure: temps de l'indicatif (Anonyme 1810; Freville 1810), futur du suppositif (Lemare 1835) ou mode à part (Sicard 1808). Le temps prescrit pour les hypothétiques en *-si* est le subjonctif, aux côtés de l'indicatif chez certains auteurs (Freville 1810; Lévizak 1809). D'autres ne prescrivent que l'indicatif sans donner d'explication (Boniface 1825; Girault-Duvivier 1853). Enfin, il y a ceux qui ne suggèrent pas d'emploi particulier mais utilisent l'IMP dans les exemples de phrases comme en (15)

- (15) *Si j'avais une plume, j'écrirais.* (Bescherelle 1877: 499)
Je l'aurais envoyé si j'avais trouvé une occasion. (Blondin, 1823: 105)
Si j'étais riche, je ferais des heureux. (Lemare 1835: 132)
Vous rempliriez vos devoirs si vous étiez raisonnables. (Noël et Chapsal 1845: 33)

On retrouve aussi, à cette époque sur les trente-quatre grammaires consultées, la thèse de la redondance pour le COND dans la protase. La conjonction *si* exprimant elle-même le doute, on devrait alors utiliser l'IMP (Laveaux, 1846; Munier, 1829). Une fois de plus, les étrangers sont ceux qui utilisent le plus la forme "fautive" (Girault-Duvivier, 1853; Lévizak 1809). Pour le belge

Carpentier (1860) c'est un flandrisme et un latinisme. L'usage du COND dans la protase n'est pas attesté dans la littérature du XIXe siècle. Néanmoins, la tendance normative des grammaires consultées confirment la présence de la variante dans la langue parlée.

2.3.4 Au XX^e siècle

Les grammaires dites scolaires ou traditionnelles continuent d'être populaires au XX^e siècle alors que les grammaires historiques se font de plus en plus nombreuses. Notre époque a vu naître une science de l'étude de la langue: la linguistique moderne. Il existe aujourd'hui de nombreux ouvrages qui se spécialisent sur un aspect particulier de la langue: syntaxe, dialectologie, sémantique, etc. Nous sommes en présence de deux écoles qui étudient la grammaire; l'une héritière de la tradition latine et l'autre inspirée des recherches scientifiques.

Il est évident à la consultation des ouvrages modernes que la variante qui nous intéresse demeure toujours un écart aux règles de la grammaire. Les citations qui suivent rangent la présence du COND dans les hypothétiques en *si* parmi les usages "vicieux".

"Le peuple ne se prive pas de dire *si j'aurais su* comme on le fait d'ailleurs dans d'autres langues." (Martinon, 1950: 362)

"*Si vous m'appelleriez* est une faute grossière commise fréquemment par les étrangers." (Nyrop, 1935: 301)

"...forme utilisée par des personnes peu instruites." (Dupré, 1972: 496)

Sandfeld (1928) résume la pensée de ces auteurs quand il souligne que le COND avec *si* est utilisé au XXe siècle seulement pour imiter la langue parlée. Il servirait, dans la littérature, à marquer l'origine populaire d'un personnage

(Imbs 1968; Damourette et Pichon 1936 v.3). Bauche (1929) dans son ouvrage sur le langage populaire, fait d'ailleurs la remarque suivante:

“Il est à remarquer que le conditionnel [dans la langue populaire] y est employé souvent à la place de l'imparfait de l'indicatif. Ex: *Si qu'on irait voir ça? Si qu'on viendrait nous dire.*” (p.122)

2.4 Le français au Canada

L'évolution de la grammaire au Canada suit de près celle de la France. Sous l'ancien régime, les "petites écoles paroissiales" qui relèvent du clergé enseignent peu la grammaire. Le collège a, quant à lui, une vocation exclusivement ecclésiastique et se préoccupe de l'enseignement religieux. On y enseigne aussi le latin, la poétique et la rhétorique (Gosselin 1911: 236). On trouve à cette époque peu de grammaires générales et elles sont pour la plupart des abrégés des ouvrages publiés en France. Par exemple, les grammaires de Anonyme (1886) et de Lemoult et Potel (1830) se disent ouvertement inspirées des décisions récentes de l'Académie française et les exercices français de Bonneau et Lucan (1884) sont calqués sur les principes de la grammaire de l'Académie. Quant à Berthelot (1843), il reprend la grammaire de l'abbé Girard pour en faire une version destinée aux écoles. La grande majorité des publications canadiennes sont d'ailleurs des manuels scolaires. La plus connue est celle de Lhomond (1800) qui a été rééditée et reprise plusieurs fois, entre autres par Lacasse (1885). On retrouve le même double classement mode/temps pour les formes en *-rais* avec une nette préférence pour le mode (Lhomond 1800; Lemoult et Potel 1830; F.P.B. 1858; L.C. 1842) et il n'existe à peu près aucune mention de la modalité hypothétique. À l'instar des ouvrages français du XXe siècle, certaines publications québécoises de la même époque tombent à bras raccourcis sur cet usage "vicieux": à *corriger: si je voudrais, si j'irais, si je mourrais.* (Blanchard 1928: 45) alors que

d'autres ne font que prescrire la norme de l'écrit: *si gouverne l'indicatif* (Belisle 1979: 920) *pas de conditionnel après si* (Bergeron 1980: 72).

Les quelques ouvrages ci-haut mentionnés ne permettent pas de douter du fait qu'on retrouve le COND dans les hypothétiques en *si* dans les parlers canadiens français. Les phrases en (16) attestent également de la connotation populaire de la variante.

(16) *Si ça serait que moi, i ferait pas long feu icitte.* (Bergeron 1980: 455)
Si ça serait que moi, a resterait fille longtemps. (Glossaire du parler français au Canada 1930: 625)

Ce très bref survol des formes morphosyntaxiques associées à l'expression des phrases hypothétiques en *si* permet d'apprécier dans quelle mesure la variation est présente tout au long de l'histoire. La langue d'aujourd'hui a hérité d'une variation issue de l'ancienne langue qui la tenait elle-même du système variable du latin. La forme en *-rais* avec *si*, bien que mentionnée rarement, coexiste avec les autres depuis son introduction. Elle est attestée très tôt dans la littérature et plus tard dans les témoignages portant sur la langue orale. De par leur insistance à prescrire l'IMP dans ce contexte, les grammairiens nous révèlent la présence du COND dans l'usage. L'évolution du système est marquée par une grande variété de formes de surface liées à des distinctions de sens (réel/potentiel/irréel). Certaines formes ont disparu, les doubles subjonctifs par exemple, mais les choix continuent de se superposer.

Nous avons aussi parlé du problème de la caractérisation des formes en *-rais* dans le tableau des conjugaisons. Elles sont placées sous l'indicatif pour leur valeur temporelle mais la définition qu'on en donne relève parfois plutôt du mode: un procès sera réalisé moyennant une condition (Destutt de Tracy

1817; De Wailly 1768). Le débat sur la double appartenance temps/mode propre au COND reste encore d'actualité et quoi qu'intéressant, il dépasse le cadre de cette analyse. Dans la partie qui suit nous vérifions la variation des formes morphosyntaxiques dans un des dialectes du français actuel.

CHAPITRE III: LA MÉTHODOLOGIE ET LES DONNÉES

3.1 Les informants

Les données sur lesquelles s'appuie cette étude proviennent du *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull* (Poplack 1989) projet du professeur S. Poplack subventionné par le CRSHC et déposé au Laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa. La région de la capitale canadienne chevauche deux provinces où le statut du français diffère. Du côté du Québec, c'est la langue de la majorité alors qu'en Ontario, il s'agit d'une langue minoritaire. Les cinq quartiers de la région d'où proviennent les informants du corpus, sont séparés par une frontière géographique et linguistique. Les quartiers du Vieux-Hull et du Mont-Bleu font partie de la ville de Hull au Québec et on retrouve la Basse-Ville et le West-End d'Ottawa ainsi que la ville de Vanier du côté ontarien.

Les cent vingt informants du corpus ont été sélectionnés selon des méthodes rigoureuses d'échantillonnage et sont représentatifs de la population francophone de la région de la capitale nationale canadienne. L'échantillon a été élaboré afin de répartir de façon uniforme les locuteurs selon les critères suivants: lieu de résidence, âge et sexe. Les quartiers ont été choisis pour leur concentration de francophones qui y sont nés. Chaque sous-groupe comprend, pour chacun des quartiers, vingt-quatre locuteurs divisés de façon égale entre hommes et femmes et deux personnes de chaque sexe pour tous les groupes d'âge. Les caractéristiques socio-économiques des informants

n'avaient pas été contrôlées au départ. Les études ultérieures ont révélé toutefois qu'aucun domaine de travail n'est restreint à un seul des quartiers.

Quant à la représentativité de la langue, chaque entrevue, réalisée chez le participant, dure de deux à trois heures et se déroule de façon très naturelle. Malgré la présence de l'intervieweur, les participants racontent spontanément des aventures personnelles ou émettent leur opinion sur différents sujets. Le niveau de langue utilisé est en grande partie le vernaculaire. La totalité des données amassées représente une banque de 3.5 millions de mots à partir de laquelle un fichier informatisé a été monté pour en faciliter la consultation (voir Poplack 1989 pour plus de détails). L'Annexe 1 résume les éléments de stratification du corpus.

3.2 Les données

Le corpus contient des milliers d'exemples d'énoncés qui sont de modalité hypothétique. Compte tenu qu'il n'a pas été amassé dans le but d'étudier cet aspect de la langue, un corpus de cette ampleur constitue la matière de travail idéale qui permet de dégager une corrélation entre les formes et les facteurs linguistiques et sociaux.

Nous avons utilisé les transcriptions intégrales des entrevues, dialogues et narrations. Nous avons d'abord travaillé à partir du fichier des concordances pour localiser les hypothétiques en *si* puis nous avons vérifié les énoncés à l'aide des transcriptions des enregistrements afin de s'assurer que ceux-ci correspondaient bien au contexte décrit précédemment. Les exemples en (17) illustrent les formes en alternance que nous avons localisées dans le corpus.

(17) Indicatif imparfait:

Si c'était à mon choix, je les enlèverais de là. (025/657)

Indicatif plus-que-parfait:

Si je l'avais pas faite, je pourrais pas en parler. (028/1514)

Indicatif présent: ⁸

*Si on a des enseignes qui seraient claires, les gens pourraient voir.
(033/397)*

Conditionnel présent:

Si ils en feraient un peu plus, il reviendrait. (025/271)

Conditionnel passé:

Si j'aurais resté au couvent, je serais correct. (015/5)

Nous avons codifié toutes les formes verbales des protases afin de calculer les pourcentages et probabilités inhérentes à la présence des formes en *-rais* lorsque tous les contextes possibles étaient réunis.

Des phrases comme celles en (18) ont été éliminées dès le dépouillement préliminaire. Malgré une ressemblance superficielle avec les hypothétiques en *si*, leur structure logique ne correspondaient pas à celle de type antécédent - conséquent (18a) ou encore la relation temporelle n'en était pas une d'antériorité (18b).

(18) a. *Je me demandais si j'aurais pas dû y dire. (056/413)*

b. *Si r'avais de l'argent tu sortais tous les soirs. (015/1234)*

Une fois tous les énoncés de la forme *si P alors Q* (irréels ou potentiels) extraits des transcriptions, nous avons dû éliminer un autre groupe. Les phrases contenant des verbes dont la forme de l'IMP et celle du COND sont

⁸ *Le conditionnel dans la principale et l'indicatif présent dans la subordonnée connaît un développement considérable dans la langue populaire, on en retrouve des traces jusqu'à la fin du XVIe siècle.* (Brunot 1966: 1:449) Cette dernière est très rare et ne compte que pour douze énoncés sur un total de 1451 pour toutes les formes confondues.

impossibles à différencier à l'écoute ont dû être exclues de l'analyse. Le numéro (19) en montre un exemple.

(19) *Si ma grand-mère mourait/mourrait, mes parents [...].(051/959)*

3.3 Les facteurs sociaux

Les facteurs sexe, âge et lieu de résidence ont servi à codifier les données de l'échantillon. À ceux-ci, nous avons ajouté des éléments de stratification socio-économique devenus standards dans la recherche en sociolinguistique comme le niveau de scolarité et le domaine de travail. Enfin, nous avons testé des hypothèses ayant trait à la connaissance et l'usage de l'anglais. À ce sujet, nous avons pu utiliser les renseignements que recelait ce corpus, justement élaboré pour mesurer le contact entre les deux langues officielles. Les quatre niveaux de connaissance de l'anglais répertoriés se rapportent à un index établi par le projet à partir des critères suivants: - le niveau d'habileté en lecture, écriture, expression et compréhension de l'anglais - langue de la scolarité - langue utilisée dans les échanges quotidiens avec la famille, les amis et voisins - évaluation globale de la langue utilisée. Les scores des locuteurs, de 0 à 829, ont été regroupés en quatre groupes. Dans un deuxième temps, les informants ont eux-mêmes jugé de façon générale la ou les langues qu'ils utilisaient le plus fréquemment, les détails de la codification figurent à l'Annexe 1. La composition de ces groupes sera expliquée de façon plus détaillée à la section portant sur l'analyse des facteurs sociaux. La liste figure en (20).

(20) **Facteurs caractérisant l'échantillon**

- Le lieu de résidence
- Le sexe de l'informant
- l'âge de l'informant

Facteurs socio-économiques standards

- Le niveau de scolarité
- Le domaine de travail

Autres facteurs

- Le niveau de connaissance de l'anglais
- La ou les langue(s) d'usage

3.4 Les facteurs linguistiques

Compte tenu que la variante étudiée, le COND dans les protases des hypothétiques en *si*, constitue un écart grammatical, il est rarement traité dans les ouvrages, si ce n'est pour en souligner la proscription. Il s'est avéré difficile de cerner les motivations strictement linguistiques de cet usage pour une époque donnée. C'est pourquoi nous avons choisi nos facteurs internes en nous référant à la littérature en sociolinguistique ainsi qu'aux ouvrages normatifs et descriptifs en grammaire française. Nous avons retenu ceux qui s'étaient révélés importants dans d'autres études portant sur le système de l'irréel (même corpus) et ceux qui sont pertinents au domaine verbal et à la modalité. La liste en (21) donne les facteurs retenus qui seront expliqués en détails à la section sur l'analyse des facteurs linguistiques.

(21) **Facteur sémantique**

- L'interprétation sémantique de l'énoncé

Facteurs syntaxiques

- L'enchâssement de la phrase
- Type de protase
- Type d'apodose

Facteurs morpho-syntaxiques

- La classe de conjugaison du verbe dans la protase
- La personne du sujet du verbe de la protase

Facteurs discursifs

- Position du verbe dans les protases coordonnées
- Temps du premier verbe dans les protases coordonnées
- Distance entre les propositions de la phrase
- Ordre linéaire des propositions

Un troisième aspect de l'analyse empirique porte sur le contenu sémantique des verbes impliqués dans la variation. Nous avons noté toutes les racines verbales des protases et la liste complète se trouve à l'Annexe 2. Les verbes sont au nombre de cent quarante-six, nous avons exclu de nos calculs les soixante-neuf qui n'apparaissent qu'une fois dans le corpus. Nous voulions vérifier s'il existait un lien entre la fréquence d'emploi d'une racine verbale et le choix d'une des variantes. Ce lien s'était avéré important dans d'autres études à partir du même corpus, pour le subjonctif (Poplack 1992) et le futur, dans une moindre mesure (Poplack et Turpin 1999).

3.5 L'approche variationniste

L'étude dont il est question ici utilise le cadre d'analyse du paradigme variationniste développé par la recherche en sociolinguistique. Cette méthode se distingue par son analyse systématique de variables linguistiques, laquelle repose sur des données réelles. Toutes les instances de la variable retenues

sont extraites d'un corpus de langue spontanée. Elles sont ensuite corrélées à un certain nombre de facteurs potentiellement explicatifs, élaborés à partir des hypothèses émises.

Nos données, ainsi codifiées, ont été soumises à une analyse des règles variables⁹. Il s'agit d'une méthode permettant de séparer, quantifier et vérifier l'influence de variables explicatives multiples sur la variable linguistique étudiée. Nous avons aussi dans un premier temps utilisé l'analyse des pourcentages et nous en exposerons les résultats. Toutefois, ce genre d'analyse ne mesure que l'apport d'une seule variable explicative (ou groupe de facteurs) à la fois. Or, comme c'est très souvent le cas en linguistique, les variables subissent l'influence de plusieurs facteurs. De plus, les résultats des pourcentages, comme nous le verrons, montrent que les formes sont quantitativement réparties de façon inégale: le nombre de fois qu'apparaîtra une variante dans un contexte donné dépend de sa fréquence générale relative. C'est pourquoi l'analyse des règles variables nous est apparue supérieure. Ce genre d'approche permet, à l'aide d'inférences statistiques, de mettre en relief des tendances régulières qui semblent parfois être le fruit du hasard. Chaque contexte représente une configuration de facteurs qui conditionne le choix d'une variante plus qu'une autre. Tous ces contextes se répétant plus d'une fois, l'analyse des règles variables permet de leur appliquer une procédure d'inférence qui fera ressortir les liens entre les différents facteurs ainsi que leur effet contraignant sur le choix d'une variante. À des fins de calcul, nous avons choisi le logiciel informatisé GoldVarb 2.0 pour MacIntosh (Rand & Sankoff 1990). Ce logiciel nous permet à l'aide des probabilités résultantes, de mesurer l'importance relative (aux

⁹ Pour plus d'information concernant l'ensemble des règles opératoires propres au calcul et la méthode en général, on peut consulter Sankoff (1988) et Guy (1993).

autres) de chaque variable indépendante. Tous ces résultats mathématiques forment la hiérarchie des contraintes qui régissent le choix d'une forme plutôt qu'une autre. Ce type de recherche permet de mettre à jour, de façon objective les mécanismes qui régissent la variabilité.

CHAPITRE IV: L'ANALYSE DES DONNÉES

Les résultats de la compilation pour tous les énoncés retenus, avant l'analyse détaillée, sont donnés au Tableau 1 en nombres et en pourcentages.

Tableau 1

Distribution totale des variantes		
Emploi stigmatisé (si+conditionnel)	53%	765
Emploi prescrit (si+indicatif)	47%	686
Nombre total		1451

On remarque que le COND dans la protase introduite par *si* (emploi stigmatisé), plutôt que l'IMP (emploi prescrit), constitue la forme privilégiée par les locuteurs dans la conversation spontanée. Malgré que l'écart ne soit pas énorme, le seul fait que la variante se classe en tête atteste d'une vitalité que les ouvrages consultés n'avaient pas laissé présager.

4.1 Les facteurs linguistiques

Nous avons vu à la section précédente que dans la littérature, le COND dans les propositions en *si* est à proscrire. Une des deux explications qui ont été avancées afin de rendre compte de ce phénomène est que la conjonction de

subordination, par son contenu sémantique, est suffisante pour exprimer la modalité de la proposition. Ajouter au verbe la morphologie du COND serait redondant dans ces circonstances, d'où l'IMP (Wagner 1939). L'autre explication est que la pression pour l'uniformisation des formes à l'intérieur d'un énoncé est si forte qu'il en résulte, par la langue populaire, un copiage de la morphologie verbale. Ce mouvement vers le parallélisme dans les phrases complexes est commun à plusieurs langues romanes (Harris 1986). Nous sommes partis de la prémisse à l'effet que la forme stigmatisée n'est peut-être pas seulement un écart grammatical servant à marquer l'origine populaire du locuteur. Puisque la variation existe depuis si longtemps et que la langue est un système, elle pourrait être conditionnée par des contraintes internes. Nous avons postulé une série d'hypothèses à partir des observations tirées de nos lectures. Celles-ci portent sur des facteurs qui se sont avérés explicatifs dans des études sur d'autres aspects du système verbal en français canadien.

Dans la section qui suit, nous présenterons les hypothèses, théories, résultats de recherches, etc. qui ont motivé le choix des groupes de facteurs. Nous donnerons ensuite un exemple, en provenance du corpus, pour illustrer chacun des facteurs et nous terminerons avec les résultats quantitatifs en pourcentages suivis de l'analyse des règles variables.

4.1.1 L'interprétation sémantique de l'énoncé

Il existe plusieurs méthodes de classification sémantique pour les volets du système hypothétique avec *si*. Leech (1971) parle de fermé-ouvert et Haiman (1983) de actuel-potentiel, ces termes correspondent en gros à la division impossible-possible. C'est à dire que les énoncés sont regroupés selon leur capacité de se réaliser au moment de la parole sans tenir compte de la référence temporelle. Harris (1971) utilise le système du latin qui recouvre à

la fois les nuances sémantiques et temporelles en séparant le réel (à venir) du potentiel (présent et à venir) et de l'irréel (présent ou passé). Nous avons conservé ce classement tripartite traditionnel et nous avons exclu le réel où le conditionnel n'apparaît pas. La distinction entre les volets du système hypothétique est marquée par les verbes dans l'irréel du passé où l'indicatif plus-que-parfait est utilisé dans la protase et le conditionnel passé dans l'apodose. Ce n'est pas le cas pour le potentiel et l'irréel présent qui utilisent tous deux l'indicatif imparfait dans la protase et le conditionnel présent dans l'apodose. Il faut alors se référer à tout l'énoncé pour cerner la différence de sens et résoudre l'ambiguïté des formes verbales de surface. Dans les phrases en (22) par exemple, les verbes surlignés sont tous deux à l'indicatif imparfait. En tenant compte de tout l'énoncé, il en résulte une interprétation différente.

- (22) *Si j'étais plus haute, peut-être je pourrais voir.* (048/708) - irréel
du présent
Si il me demandait pour déménager, j'accepterais. (002/1254) -
potentiel

Nous avons ajouté la catégorie *ambiguë* pour les phrases qui pouvaient avoir deux interprétations, à la fois irréelles du présent et potentielles. Wagner (1939) donne l'exemple repris en (23)

- (23) *Si j'avais mes notes, je serais plus à l'aise.*
"La phrase peut porter selon la situation sur l'avenir ou le présent."
(p.45)

Nos recherches théoriques et historiques ne nous avaient pas permis de dégager aucune information quant à savoir si une de nos variantes était associée à une des distinctions sémantiques du système hypothétique. Nous

avons codifié chaque énoncé en fonction de son interprétation: potentiel, irréel (présent ou passé) et ambigu, tel qu'illustré par les exemples en (24).

(24) **Irréel du passé**

Si il m'avait rentré de l'argent, j'aurais pu y aller. (059/1608)

Irréel du présent

Si je serais une fille moi, je resterais jamais avec. (081/1248)

Potentiel

Si quelqu'un venait, je serais bien contente. (042/2701)

Ambigu

Si je pouvais l'afforder [...] j'y repenserais à avoir des enfants.
(016/289)

Tableau 2

Résultats selon l'interprétation sémantique				
	COND		IMP	
Irréel du passé	44%	180	56%	226
Irréel du présent	50%	199	50%	199
Potentiel	60%	361	40%	241
Ambigu	56%	25	44%	20

Les résultats des pourcentages montrent que les deux variantes se retrouvent dans des proportions plutôt égales selon les divisions du système hypothétique. Il existe une préférence pour l'IMP dans l'irréel du passé avec 56% alors que le COND se retrouve surtout dans les énoncés potentiels ou ambigus, dans des proportions respectives de 60 et 56%.

4.1.2 L'enchâssement de la phrase

Le COND d'emploi relativement restreint en très ancien français s'est développé au cours de l'histoire au détriment du subjonctif. Les deux formes

ont été en concurrence depuis l'ancien français. Dans les propositions hypothétiques, il l'a presque complètement évincé (Ellis 1986). Poplack (1992: 241) dans son étude sur le subjonctif a trouvé une forte proportion de COND à la place du subjonctif dans les propositions enchâssées, tel qu'illustré dans la phrase en (25).

(25) *Je trouve qu'en vieillissant tu sais, j'aimerais qu'elle serait plus proche.* (040/1032)

Concernant le même phénomène, Cohen (1954) souligne que le langage populaire de nombreuses régions françaises pratiquent *l'harmonisation totale: il faudrait qu'il viendrait.* (p.219) A partir de ces observations, nous avons émis l'hypothèse à l'effet de trouver plus souvent le COND dans la protase si celle-ci constitue avec l'apodose un enchâssement sous un autre verbe. Nous avons ainsi codifié chaque énoncé selon que la variante se trouvait dans une proposition enchâssée ou non comme dans les exemples en (26).

(26) **Enchâssée**

Je pense que même si j'étais pour me marier, j'y penserais. (020/763)

Non-enchâssée

Si je lui mettais la main sur le corps, je l'arrangerais. (036/1627)

Tableau 3

Résultats selon l'enchâssement de la phrase				
	COND		IMP	
Enchâssée	57%	48	43%	36
Non-enchâssée	52%	717	48%	650

Le Tableau 3 ne confirme pas nos prédictions et ne révèle pas une préférence pour une variante selon l'enchâssement de l'énoncé puisque dans les deux cas, le COND est préféré. 57% dans les énoncés enchâssés et 52% lorsqu'ils ne sont pas enchâssés.

4.1.3 Le type de proposition

Poplack et Turpin (1999) dans leur étude sur le futur dans le parler à Ottawa-Hull montrent que la présence de la négation est un des rares facteurs qui favorise la présence du futur fléchi, cette variante, rappelons-le, représente la forme de prestige. Nos recherches dans les grammaires indiquant que le COND dans la protase constitue un écart, nous en avons déduit que l'IMP constituerait alors la forme de prestige. Nous avons émis l'hypothèse que celle-ci serait plus souvent associée aux contextes de négation qui paraissent favoriser les formes prestigieuses. Chaque protase et apodose a donc été codifiée en fonction du type de proposition tel que le montrent les exemples en (27).

(27) Protase ou apodose affirmative

Si mon frère avait vécu, j'aurais aimé ça. (119/1332)

Protase négative

*Si je **pouvais** pas faire qu'est-ce que je voulais, oui je crierais.*
(114/1550)

Apodose négative

*Si ça serait à recommencer, moi j'**aurais** pas une grosse famille.*
(017/192)

Apodose interrogative¹⁰

*"Si je me trouvais des p'tites jobs comme ça mon oncle, à peindre, me **prêteriez-vous** vos pinceaux?"* (036/1792)

Tableau 4

Résultats selon le type de proposition (protase)					
		COND		IMP	
Protase affirm.		54%	676	46%	587
Protase négative		47%	89	53%	99

Le résultat des pourcentages appuie notre hypothèse. Si la protase est négative, on retrouve l'emploi de la forme prestigieuse de l'IMP à 53%.

Tableau 5

Résultats selon le type de proposition (apodose)					
		COND		IMP	
Apodose affirm.		52%	538	48%	502
Apodose négative		56%	151	44%	118
Apodose interr.		63%	19	37%	11

Au Tableau 5, on remarque que le COND est préféré dans la protase peu importe que l'apodose soit affirmative, négative ou interrogative. Les résultats montrent que la polarité de l'apodose n'a pas d'influence sur le choix de la forme morphologique du verbe.

4.1.4 L'ordre linéaire des propositions

Villiard (1982), dans une étude sur les hypothétiques avec l'infinitif dans la protase, en français québécois, comme dans la phrase: *Vendre mon char, je partirais en croisière* (p. 163) a trouvé que l'ordre avait une grande importance puisque s'il était inversé, le locuteur devait faire une pause. C'est

10 Nous n'avons aucune protase interrogative dans le corpus.

pourquoi cette variante du québécois était très rare dans les contextes d'inversion. Dans les hypothétiques avec *si*, l'ordre logique entre antécédent et conséquent est important. On peut supposer que s'il est inversé, on retrouvera ici aussi moins de formes non-standards. Nous avons donc codifié chaque énoncé à partir de l'ordre linéaire entre les deux membres de la phrase, on trouve un exemple pour chaque possibilité en (28)

(28) **Non-inversion**

S'il avait fallu se gazer, on se serait bien gazés. (105/1188)

Inversion

Ça serait une bonne chose ça, si le monde achèterait rien. (081/253)

Tableau 6

Résultats selon l'ordre linéaire des propositions				
	COND		IMP	
Non-inversion	54%	653	46%	558
Inversion	46%	65	54%	75

Notre hypothèse est confirmée par les résultats au Tableau 6, on retrouve moins de formes non-standards dans les énoncés où l'ordre est inversé, l'IMP y est préféré à 54%.

4.1.5 La personne du sujet (protase)

La deuxième personne du pluriel (*vous*) est utilisée en français pour marquer, le respect, la politesse et la formalité. Dans l'étude de Poplack et Turpin, mentionnée plus tôt, on retrouve une corrélation entre le *vous* dit formel et la forme standard. Nous avons donc avancé l'hypothèse que l'IMP serait employé plus souvent dans les contextes formels. Tous les sujets des

protases ont été codifiés en fonction de la personne et selon qu'il s'agissait d'un emploi personnel, impersonnel ou générique comme le montrent les exemples en (29).

(29) **Première personne**

Si je pourrais aller le voir, j'irais le voir. (027/2529)

Première personne générique

Peut-être si on aurait perfectionné notre diction, que notre langue serait peut-être... (019/964)

Deuxième personne

Si tu aurais pas faite ça, tu sais, tu serais bien aujourd'hui. (086/1203)

Deuxième personne générique

Si tu ferais une patinoire, il y aurait... (001/205)

Deuxième personne de politesse

Si vous seriez employeur, peut-être vous ferez la même chose. (078/776)

Troisième personne

Je pense qu'il pourrait, si il voudrait vraiment là. (025/3605)

Troisième personne générique

Si ils lui avaient donné un trop gros dosage, elle serait... (042/1752)

Troisième impersonnel

Si il y avait un noir ici, moi je serais relaxée. (041/643)

Sujet nul

Si [] faullerait j'y aille, j'irais oui. (027/1194)

Tableau 7

Résultats selon la personne du sujet (protase)				
	COND		IMP	
1 ^{ière}	50%	258	50%	258
1 ^{ière} générique	55%	16	45%	13
2 ^{ième}	44%	19	56%	24
2 ^{ième} générique	60%	21	40%	14
2 ^{ième} politesse	89%	8	11%	1
3 ^{ième}	60%	167	40%	113
3 ^{ième} générique	50%	90	50%	89
3 ^{ième} impers.	55%	180	45%	147
Sujet nul	31%	4	69%	9

Le résultat des pourcentages est surprenant: c'est le *vous* de politesse qui obtient le plus fort pourcentage de COND, ce qui contredit carrément notre hypothèse. Mentionnons toutefois qu'il n'y avait que huit énoncés. En ce qui concerne les résultats pour les autres personnes, malgré des données éparées, on remarque une préférence pour l'IMP seulement avec les sujets nuls (69%) et la deuxième personne (56%).

4.1.6 La distance entre les propositions

Imbs (1968) mentionne que le traitement en parallèle des données est un phénomène très fréquent dans les langues naturelles. Il s'agit d'une pression en faveur de la symétrie des formes ou uniformisation des paradigmes. Notre hypothèse est que la pression sera encore plus forte lorsque la protase et l'apodose seront dans des propositions adjacentes. Plus elles seraient proches plus le COND de l'apodose se propagerait au verbe de la protase. Nous avons tout d'abord mesuré la distance entre protase et apodose et

nous avons codifié chaque énoncé selon le nombre d'items lexicaux entre les deux propositions. Les exemples en (30) indiquent entre crochets les critères choisis pour l'encodage.

(30) **Adjacentes**

Pourtant, si j'étais capable [], je ferais la même chose. (036/1974)

Un mot/locution/expression

Moi je serais préparé, [on va dire], si je tuerais quelqu'un. (051/630)

Parenthèse discursive

Si ça aurait existé dans mon temps [quand la famille était assez sortie de misère comme on dit pis maman aurait repris ses forces quand bien même j'aurais eu dix-huit, dix-neuf ans], j'aurais pu recontinuer mes études. (120/836)

Tableau 8

Résultats selon la distance entre les propositions				
	COND		IMP	
Adjacentes	52%	323	48%	296
mot/expression	54%	124	46%	105
Parenthèse disc.	54%	267	46%	230

La distance, comme le montre le Tableau 8 ne semble pas être un facteur déterminant quant au choix. En effet, le COND est préféré dans tous les cas, peu importe le nombre d'items lexicaux entre les deux membres de la phrase. Notre hypothèse est jusqu'ici infirmée.

4.1.7 La position du verbe coordonné (protase)

Dans un deuxième temps nous avons codifié les formes verbales selon qu'il s'agissait du premier, deuxième ou troisième verbe ou plus en ne retenant que les phrases dont la protase était une proposition coordonnée. Nous n'avons pas tenu compte de la présence ou non d'une conjonction de coordination. Ce deuxième encodage de la distance entre la proposition a été élaboré à partir de l'hypothèse qu'une proposition complète entre la protase et l'apodose pourrait bloquer l'influence du copiage des modes de manière plus efficace que de simples items lexicaux. Si cette hypothèse est vérifiée, on devrait retrouver plus d'IMP lorsque le verbe de la protase est le premier verbe d'une proposition coordonnée. Les exemples en (31) reprennent la même phrase en montrant comment chaque verbe de la coordonnée a été codifié.

(31) **Premier verbe**

Si mon p'tit allait à l'école là, s'il serait à l'école puis qu'il reviendrait puis qu'il dirait un professeur m'a tapé dans face là, il aurait affaire à moi. (037/437)

Deuxième verbe

Si mon p'tit allait à l'école là, s'il serait à l'école puis qu'il reviendrait puis qu'il dirait un professeur m'a tapé dans face là, il aurait affaire à moi. (037/437)

Troisième verbe ou plus

*Si mon p'tit allait à l'école là, s'il serait à l'école puis qu'il **reviendrait** puis qu'il **dirait** un professeur m'a tapé dans face là, il aurait affaire à moi. (037/437)*

Tableau 9

Résultats selon la position du verbe coordonné (protase)				
	COND		IMP	
1 ^{er} verbe	62%	90	38%	55
2 ^{ème} verbe	60%	86	40%	58
3 ^{ème} verbe ou +	61%	15	39%	9

Une fois de plus la distance ne semble pas jouer de rôle primordial puisque la préférence va au COND de façon généralisée, que le premier verbe de la protase coordonnée soit ou non séparé de l'apodose par une ou des propositions complètes.

4.1.8 La concordance des temps (protases coordonnées)

Nous avons déjà mentionné la tendance générale des langues qui consiste à copier subséquemment la morphologie d'un verbe apparaissant dans un énoncé. Cet aspect s'était avéré significatif dans l'étude de Poplack (1992) sur le subjonctif où les verbes enchâssés répétaient la forme du verbe de la principale. Cet aspect du système linguistique est en quelque sorte indépendant du choix de la forme dans la protase en *si* puisqu'il mesure l'effet de copiage sur la forme choisie quelle qu'elle soit. Nous avons quand même choisi de l'inclure et avons codifié chaque deuxième verbe ou plus en fonction du verbe qui le précède dans les protases coordonnées afin de vérifier si les formes se répétaient. Sous la catégorie "autres", nous avons placé tous les verbes qui n'appartenaient pas aux quatre autres catégories. Il s'agit de présents et d'infinitifs. Les exemples en (32) illustrent chaque catégorie.

(32) **Conditionnel présent**

Si votre père serait mort puis la p'tite vous dirait quelque chose comme ça, que c'est vous feriez? (018/486)

Conditionnel passé

Si j'aurais resté au couvent, j'aurais fini, je serais vétérinaire. (015/5)

Indicatif imparfait

Si j'avais des jeunes puis fallait je travaille là, je pense que ça l'arriverait. (114/1334)

Indicatif plus-que-parfait

Si ils avaient voulu vraiment qu'il apprennent le français ou qu'ils y tenaient tant que ça, ils auraient pris les pas nécessaires. (003/1660)

Autres

Si ils prendraient ça ce monde-là, donner un p'tit salaire, puis il y aurait des comment... des gars de l'armée oubedonc des gars spécifiés là qui surveilleraient ces gars-là puis les faire travailler...(085/1387)

Tableau 10

Résultats selon la concordance des temps (protases coordonnées)				
	COND		IMP	
Cond. présent	83%	69	17%	14
Cond. passé	73%	16	27%	6
Ind. imparfait	26%	11	74%	32
Ind. p.-q.-p.	27%	3	73%	8
Autres	13%	1	87%	7

Le Tableau 10 cerne bien la forte propension au copiage des formes. Lorsque un verbe est au COND on retrouve la forme subséquente à l'intérieur de la coordonnée, au COND dans des proportions de 83 et 73% pour les deux temps. La tendance est la même pour l'IMP, qui sera suivi d'un autre verbe ayant la même morphologie, dans des proportions de plus de 70% des cas.

4.1.9 La classe de conjugaison du verbe (protase)

Le corpus contient un grand nombre de racines verbales différentes (voir Annexe 2). Nous avons d'abord émis l'hypothèse que la classe à laquelle un verbe appartenait pourrait avoir une influence sur son association à une des deux variantes, étant donné les différences de conjugaison qui existent entre les classes. Nous avons tout d'abord séparé les participes passés des autres, ceux-ci sont conjugués presque exclusivement avec l'auxiliaire *avoir*, dans notre corpus. Les verbes lexicaux ont été codifiés en fonction de leur conjugaison régulière (1^{er} groupe) ou irrégulière. Ces derniers ont été divisés selon le nombre de phonèmes de différence entre la conjugaison de l'IMP et celle du COND. Nous proposons que les verbes qui ne suivent pas la conjugaison régulière, qui ajoutent un *-r* à la terminaison de l'IMP pour former le COND, constituent des formes marquées et qui doivent être apprises. Par conséquent, elles seront plus résistantes au changement et conserveront l'IMP dans de plus fortes proportions. Nous avons placé en (33) un exemple pour chacune.

(33) **Verbes du premier groupe**

Si quelque chose se présentait [présenterait], je m'y ferais. (072/1050)

Verbes irréguliers (un phonème)

*Si je **voirais** [voyais] quelqu'un tuer quelqu'un d'autre, je me demande si j'irais le dire.* (088/1743)

Verbes irréguliers (deux phonèmes)

*Si je le **saurais** [savais], je le parlerais.* (031/3218)

Participes passés

*Elle parlerait si j'**avais mis** de l'entraînement dedans.* (016/981)

Tableau 11

Résultats selon la classe de conjugaison du verbe (protase)				
	COND		IMP	
Premier groupe	58%	113	42%	81
Un phonème	56%	126	44%	98
Verbes irrég.	57%	340	43%	260
Participes passés	45%	182	55%	219

Les résultats des pourcentages ne confirment pas notre hypothèse. Seuls les participes passés sont conjugués avec un auxiliaire à la forme standard (55%), alors que tous les autres préférèrent le COND.

L'analyse des pourcentages permet de faire ressortir quelques tendances que nous avons prévues dans l'élaboration de nos hypothèses, en particulier concernant le phénomène de parallélisme des formes à l'intérieur des coordonnées. Pour les autres groupes de facteurs, les effets sont d'amplitude restreinte lorsqu'ils ne contredisent par carrément les hypothèses de départ.

4.1.10 L'analyse des règles variables

Dans un deuxième volet, nous avons soumis nos calculs pour chaque groupe de facteurs linguistiques à l'analyse des règles variables. Nous discuterons plus en détail, dans un premier temps, l'importance relative des groupes de facteurs sélectionnés, soient l'interprétation sémantique et le temps du verbe précédent dans les coordonnées. Ensuite nous parlerons

brèvement des facteurs qui n'ont pas été retenus par le programme car ils s'avéraient de peu d'influence sur le choix des variantes.

Tableau 12

Résultats de l'analyse variable des facteurs linguistiques favorisant le COND dans la protase en si

Tendance générale 0.527

	Nombre	Probabilité
Concordance des temps dans les protases coordonnées		
Conditionnel présent	14	.73
Conditionnel passé	6	.71
Indicatif plus-que-parfait	8	.23
Indicatif imparfait	32	.17
Autres	7	.08
<i>Ecart:</i>		72
Interprétation sémantique		
Potentiel	241	.57
Ambigu	20	.57
Irréel présent	199	.48
Irréel passé	226	.41
<i>Ecart:</i>		16

Facteurs non-retenus

- Enchâssement de la phrase
 - Type de proposition (protase et apodose)
 - Personne du sujet de la protase
 - Distance entre les propositions
 - Ordre linéaire des propositions
 - Position du verbe dans les protases coordonnées
 - Classe de conjugaison du verbe de la protase
-

On remarque tout d'abord que la tendance à l'uniformisation des paradigmes verbaux à l'intérieur de la phrase est considérable. Dans une proposition coordonnée, si un verbe précédant un autre verbe est au COND, la probabilité que les verbes suivants le soient eux aussi est très forte, de l'ordre de .73 et .71 contre .23 et .17 si le verbe est à l'IMP. Ainsi donc, un verbe à l'IMP, dans la même position sera suivi dans la majorité des coordonnées, par un autre verbe à l'IMP d'où les probabilités très basses de trouver le COND dans ce contexte. Le groupe "autres" comprenait les verbes au présent de l'indicatif et ceux à l'infinitif, catégorie qui ne compte que sept verbes en tout. Il est intéressant de noter que ceux-ci n'apparaissent presque jamais dans les protases coordonnées après le COND avec des probabilités presque catégoriques de .08. La présence du COND serait un facteur suffisant pour bloquer l'apparition des autres formes. La tendance à l'uniformisation est illustrée en (34) dans un exemple où le COND est utilisé trois fois de suite dans la protase.

- (34) *Ça fait que si la police aurait venu puis elle aurait sonné et elle aurait dit: Madame Paradis lequel des chars? Je lui aurais dit. (091/1920)*

Ce processus démontre la pression universelle existant en faveur de la symétrie. La structure avec les "double COND" dans la langue populaire serait un indice du besoin d'uniformité exprimé par la langue (Damourette & Pichon 1936).

Nous n'avions pas émis d'hypothèse particulière pour le deuxième groupe de facteurs. L'interprétation sémantique de l'énoncé s'est pourtant avérée conditionner la variation. L'explication traditionnelle lorsqu'on se trouve en présence d'une variation dans le mode du verbe, c'est que le choix d'une forme donnée reflétera les nuances que le locuteur désire véhiculer

dans son message. Cette théorie de la spécialisation des variantes verbales n'a jamais été avancée pour justifier la présence du COND dans les protases en *si*.

Les données du Tableau 12 affichent une bipolarité des tendances. Tout d'abord, les potentielles et les ambiguës préfèrent le COND dans des proportions de .57. Ensuite, nous avons les irréelles, présent et passé, qui elles défavorisent l'emploi du COND avec des probabilités de .48 et .41 respectivement.

L'importance relative de ce groupe de facteurs se résume ainsi: dans les irréelles, on retrouvera plus souvent l'IMP alors que pour les autres, ce sera plus souvent le COND.

Regardons maintenant ce que les différents énoncés de nos deux pôles ont en commun. Comme nous l'avons vu (*Cf 5.1*), les irréelles peuvent aussi être appelées impossibles, fermées ou actuelles. Toutes ces appellations ont en commun le fait de désigner des phrases hypothétiques dont la condition énoncée dans la protase -- et nécessaire à la réalisation du procès de l'apodose - - ne peut être remplie, d'où l'irréalité. La valeur de vérité de la protase est déjà connue, que ce soit dans le présent ou le passé, elle ne peut plus être changée. Le locuteur utilise sa connaissance de la situation. En utilisant la même taxonomie, on peut alors qualifier les potentielles et ambiguës de possibles, éventuelles ou ouvertes. La condition énoncée dans la protase n'a pas encore été remplie et ne le sera peut-être jamais. Il s'agit d'une hypothèse virtuelle n'ayant pas encore de valeur de vérité. Cette dernière, contrairement aux irréelles pures, conserve certaines chances de réalisation. Le locuteur ne peut utiliser sa connaissance de la situation puisque la réalisation de celle-ci appartient au domaine du futur.

Wagner (1939) regroupe les énoncés hypothétiques sous deux entêtes: potentialis et irréalis (p.46). Ces deux divisions conviennent parfaitement aux deux catégories que nous venons d'exposer au paragraphe précédent. Les

formes verbales qui se rattachent à chaque division sont illustrées par des exemples en (35).

(35) Irréalis = indicatif

Si j'avais été intelligent, c'est ça que j'aurais fait. (011/1629)

Potentialis = conditionnel

*Si ils **feraient** un changement, ça serait amélioré dans les cours.*
(025/3605)

La valeur factuelle, accordée aux irréelles, n'est pas sans rappeler celle attribuée par les grammairiens au mode de l'indicatif. La valeur non factuelle du conditionnel désignerait la non-réalité du procès de la phrase. Toutefois, ces valeurs se rattachent surtout aux modes lorsqu'utilisés dans les propositions principales. En effet, comme nous l'avons vu, la modalité hypothétique exprime au départ une éventualité plutôt qu'un fait et le lien entre l'antécédent et le conséquent est d'ordre logique. En ce qui concerne les subordonnées, ce sont les règles de la concordance des temps qui déterminent leurs temps et modes, en fonction de la principale. Ces règles sont devenues si hermétiques que beaucoup éprouvent de la difficulté à se retrouver dans les dédales du système. Qui plus est, cet aspect purement syntaxique de la grammaire n'a pas de réalité sémantique dans la langue. L'accord de modalité entre les deux membres de la phrase hypothétique n'est jamais mis en doute. C'est l'expression de cet accord sur la terminaison du verbe qui pose problème; celle-ci serait remplacée par *si* qui exprime à lui seul la modalité. Il s'avère donc logique que la grammaire de l'oral ait essayé non seulement d'uniformiser les paradigmes exprimant l'accord mais qu'elle ait réinterprété le rapport forme-fonction. En ramenant le système hypothétique à deux catégories -- irréalis et potentialis -- et en assignant à chacune la forme

verbale correspondant à la valeur modale de base de l'énoncé, on donne aux règles de la concordance des temps plus de transparence et on répond à la pression pour une symétrie des formes. Cette structure suit le modèle des autres énoncés hypothétiques qui utilisent le COND dans les deux membres de la phrase.

Seul Frei (1929) soutient notre hypothèse que l'IMP, dans les protases hypothétiques en *si* pour marquer la modalité, manque de transparence.

“L'imparfait après *si* est un procédé de conformisme inutile à l'intelligence de la phrase et qui entrave l'interchangeabilité entre l'indépendante et la subordonnée. En même temps, il empêche l'expression du mode quand ce dernier demande à être exprimé: dans ce cas, le langage populaire se sert du conditionnel d'éventualité, absolument comme dans la phrase indépendante.”
(p. 200)

La terminaison en *-rais* possède quant à elle une référence hypothétique claire. Son emploi modal ailleurs que dans les hypothétiques en *si* tel que montré par des exemples en (36) est d'une grande productivité.

(36) *Moi-même, je voudrais acheter une maison dans la Basse-Ville.*

(034/1560)

Je me demandais si j'aurais pas dû y dire? (056/413)

Les chiffres au Tableau 13 montrent les résultats pour toutes les terminaisons COND du corpus. On remarque que la proportion est de six contre un en faveur des autres emplois.

Tableau 13

Résultats du nombre de terminaisons COND selon l'emploi	
	Nombre
Autres emplois	
Terminaisons en <i>-rais</i>	5123
Terminaisons en <i>-rait</i>	4804
Terminaisons en <i>-raient</i>	1269
Terminaisons en <i>-riez</i>	62
Total (non-hypothétique) :	11 258
Hypothétiques en <i>si</i>	
Protases au conditionnel	765
Apodoses au conditionnel	1339
Total (hypothétique):	2104
Différence:	9154

La variation que nous avons étudiée s'explique par une extension de l'emploi modal du COND dans les principales vers la protase des hypothétiques en *si*. Extension qui rétablit le lien forme-fonction dans ce contexte. Chaque expression morphosyntaxique du système se trouve associée à une distinction sémantique et la référence temporelle entre les irréelles présent et passées est conservée grâce à l'indicatif imparfait et plus-que-parfait.

De nombreux facteurs linguistiques n'ont pas été retenus par l'analyse des règles variables. Ces résultats supposent que le COND dans les hypothétiques en *si* soit peu influencé par les contraintes internes du système linguistique. D'autres chercheurs (Poplack 1992; Poplack & Turpin 1998; Sankoff & Thibault 1980) ont étudié l'usage particulier de certaines formes verbales en français parlé au Canada. Les résultats de ces recherches avaient dévoilé une spécialisation dans l'usage de certaines variantes à des aspects

précis du système linguistique. La variante que nous avons choisi d'étudier a ceci de particulier qu'elle appartient strictement au domaine de l'oral. Nous avons vu qu'à l'écrit, cet emploi déjà rare est disparu depuis le XVII^e siècle et que son association au parler populaire en a fait un écart grammatical depuis lors. Il n'existe à peu près pas de travaux qui nous permettraient de vérifier si les résultats d'analyse que nous avons obtenus sont typiques de ce genre de variante.

4.2 Les facteurs sociaux

Dans les pages qui suivent nous présentons en nombres et en pourcentages les résultats de chaque variante en fonction des groupes de facteurs sociaux. Cela nous permettra aussi d'exposer les prédictions pour chacun d'entre eux. Il s'avère instructif de situer l'usage actuel en fonction de celui prescrit ou proscrit au cours de l'évolution historique du système hypothétique.

4.2.1 Le sexe

Plusieurs études sociolinguistiques ont étudié la corrélation entre une variable linguistique et le sexe des locuteurs (Labov 1990; Eckert 1989). Les femmes sont en général plus conservatrices que les hommes dans leur choix de variante (Fasold 1990). Elles favorisent dans de plus grandes proportions les formes dites prestigieuses représentées ici par l'IMP.

Tableau 14

Résultats selon le sexe				
	COND		IMP	
Masculin	61%	431	39%	281
Féminin	45%	334	55%	405

Notre corpus, qui renferme un nombre égal d'hommes et de femmes, semble se conformer à cette tendance. Les hommes emploient le COND dans 61% des cas alors que les femmes préfèrent l'IMP dans des proportions 55%.

4.2.2 Le niveau de scolarité

La forme COND dans les hypothétiques en *si*, comme nous l'avons vu, appartient à la langue orale. On pourrait donc penser que le niveau de scolarité du locuteur sera inversement proportionnel au choix de cette forme.

Tableau 15

Résultats selon le niveau de scolarité				
	COND		IMP	
Primaire	59%	528	41%	368
Secondaire	39%	165	61%	254
Post-secondaire	53%	72	47%	64

Le Tableau 15 illustre que les résultats ne sont pas distribués de façon hiérarchisée en fonction du niveau de scolarité. En effet, les deux groupes qui obtiennent les plus forts pourcentages pour le COND sont les gens ayant reçu une éducation primaire et post-secondaire, respectivement 59 et 53%. Ce sont

les gens avec un niveau d'études secondaires jusqu'à présent qui se distinguent par un usage plus grand des formes de l'IMP.

4.2.3 Le domaine de travail

Le domaine de travail rémunéré d'un locuteur nous informe de façon générale sur la place qu'il occupe dans l'échelle socio-économique de sa communauté.

Tableau 16

Résultats selon le domaine de travail				
	COND		IMP	
Non-qualifié	56%	243	44%	190
Qualifié	55%	221	45%	182
Vente et services	62%	246	38%	150
Professionnel	25%	55	75%	164

Le conditionnement social de la variable (Labov 1972) est en grande partie confirmé au Tableau 16. Le groupe qui se situe le plus haut dans la hiérarchie sociale du travail -- les professionnels -- préfère la forme prescrite ou de prestige avec un résultat de 75% laissant les autres loin derrière.

4.2.4 L'âge

Tableau 17

Résultats selon l'âge				
	COND		IMP	
15-24 ans	77%	196	23%	58
25-34 ans	68%	217	32%	102
35-44 ans	51%	130	49%	127
45-54 ans	63%	139	37%	81
55-64 ans	27%	45	73%	122
65+ ans	16%	38	84%	196

On remarque au Tableau 17 que les locuteurs sont répartis en deux sous-groupes selon leur âge. Ceux qui ont entre 15 et 54 ans ont des résultats de plus de 50% pour le COND. Ces résultats sont inversés pour les autres, âgés de plus de 55 ans, qui préfèrent l'IMP. De tels résultats indiquent la possibilité d'un changement en cours. Labov (1994) a démontré que les résultats en "temps apparent", c'est à dire répartis selon les groupes d'âge d'un corpus, ne peuvent remplacer ceux obtenus à l'aide de données en temps réel (échelonnés sur une plus longue période). Toutefois, leur utilité, faute de données réelles, n'est pas négligeable et nous aide à comprendre la direction d'un changement linguistique au sein d'une communauté.

4.2.5 Le contact entre les langues

La croyance établie veut que dans un contexte où deux langues sont en contact, celle qui est minoritaire subira une perte ou une uniformisation de certaines distinctions grammaticales inexistantes ou différentes dans la langue de la majorité (Silva-Corvalán 1991; Mougeon et Beniak 1991). La distinction

IMP - COND existe aussi en anglais et est régie par les mêmes critères dans les hypothétiques en *si*. Compte tenu de la situation géographique particulière de la région d'Ottawa-Hull et puisque le corpus a été élaboré justement dans le but de vérifier les hypothèses relevant du contact entre les deux langues, nous avons choisi d'inclure la connaissance de l'anglais, son usage dans la vie quotidienne et le lieu de résidence parmi nos groupes de facteurs.

Tableau 18

Résultats selon la connaissance de l'anglais				
	COND		IMP	
Minimale	42%	193	58%	272
Moyenne inférieure	66%	222	34%	112
Moyenne supérieure	39%	82	61%	130
Maximale	61%	268	39%	172

Le niveau de connaissance de l'anglais a été établi à l'aide des scores cumulatifs de chaque locuteur selon quatre critères (Cf 2.3) Le Tableau 18 révèle des résultats en dents de scie. Ce sont les locuteurs ayant une connaissance maximale et ceux ayant une connaissance moyenne inférieure de l'anglais qui favorisent le plus le COND avec un taux de plus de 60%. L'emploi d'une variante donnée ne semble pas être influencé de façon uniforme par une connaissance plus ou moins grande de l'anglais.

La compilation des résultats selon la langue utilisée dans les rapports quotidiens avec la famille, les amis et les voisins, nous permet de séparer le niveau de connaissance de l'anglais de son usage dans la vie de tous les jours. On pourrait postuler qu'une personne ait été éduquée en anglais et que son travail se déroule dans cette langue mais qu'elle habite avec sa famille dans un

milieu français, et inversement. Ce genre de situation nous donnerait des résultats différents pour les deux groupes de facteurs.

Tableau 19

Résultats selon la langue utilisée				
	COND		IMP	
Français	50%	444	50%	447
Les deux	56%	57	44%	45
Anglais	54%	79	46%	68

Valli (1993) et Mougeon et Béniak (1984) proposent qu'un fort degré de maintien du français au foyer contribue à la rétention des usages vernaculaires. Les résultats au Tableau 19 montrent que le COND (vernaculaire) est préféré par ceux qui utilisent les deux langues ou surtout l'anglais dans leurs échanges.

Tableau 20

Résultats selon le lieu de résidence				
	COND		IMP	
Vanier	47%	91	53%	104
Basse-Ville	62%	232	38%	140
West-End	55%	138	45%	113
Vieux-Hull	56%	167	44%	132
Mont-Bleu	41%	137	59%	197

Les cinq quartiers de la région d'Ottawa-Hull qui figurent au Tableau 19 ont été décrits en détails plus tôt (Cf 2.1). En ce qui concerne les résultats des

pourcentages, la frontière administrative provinciale ne ressort pas. En effet, ce sont le Vieux-Hull, la Basse-Ville et le West-End qui obtiennent respectivement 56, 62 et 55% pour le COND.

4.2.6 L'analyse des règles variables

Nous venons de voir en détail les pourcentages obtenus pour chaque variante en fonction des facteurs sociaux choisis. Nous avons ensuite soumis ces résultats à l'analyse des règles variables qui permet de vérifier si les tendances individuelles s'avèrent statistiquement significatives lorsque tous les facteurs sont pris en considération de façon simultanée. Le Tableau 21 nous donne en probabilité l'importance relative de chaque groupe de facteurs en ce qui concerne le COND dans la protase des hypothétiques en *si*.

Tableau 21

Résultats de l'analyse variable des facteurs sociaux favorisant le COND dans la protase en si.

Tendance générale: 0.527

	Nombre	Probabilité
Sexe		
Hommes	434	.56
Femmes	357	.44
<i>Ecart:</i>		12
Scolarité		
Secondaire	552	.54
Primaire	165	.51
Post-secondaire	74	.27
<i>Ecart:</i>		27
Genre de travail		
Vente et services	269	.55
Non-qualifié	243	.53
Qualifié	223	.50
Professionnel	56	.35
<i>Ecart:</i>		20
Lieu de résidence		
West-End	160	.62
Basse-Ville	233	.57
Vieux-Hull	168	.50
Vanier	91	.42
Mont-Bleu	139	.38
<i>Ecart:</i>		24
Age		
15 - 24 ans	221	.78
25 - 34 ans	217	.64
35 - 44 ans	131	.55
45 - 54 ans	139	.55
55 - 64 ans	45	.21
65 + ans	38	.15
<i>Ecart:</i>		63

Facteurs non retenus

Niveau de connaissance de l'anglais

Langue(s) plus fréquemment utilisée(s)

Comme on peut le voir, à la lecture des résultats, certaines tendances observées précédemment ressortent de manière plus claire. Les personnes de sexe

masculin sont encore en tête avec des probabilités de .56 alors que les femmes contribuent avec une probabilité de .44. Comme il a déjà été dit, l'emploi de l'IMP en plus d'être prescrit par la grammaire constitue la forme de prestige. Celle-ci est véhiculée par l'école, les médias, les arts et la culture. C'est la variante que préfèrent les sous-groupes des échelons supérieurs de la communauté et qui leur sert à se démarquer des autres groupes. En effet, les locuteurs ayant reçu une éducation secondaire ou primaire favorisent le COND avec des probabilités de .54 et .51 alors que ceux ayant reçu une éducation supérieure le défavorisent fortement, .27. Avec les professionnels, qui obtiennent des probabilités de .35, il s'agit des deux seuls groupes à privilégier l'IMP. Cette forme est donc ce qu'il est désormais convenu d'appeler une variante de prestige par rapport au COND dont l'emploi est stigmatisé.

Le lieu de résidence présente la même hiérarchie qu'au Tableau 20. Le quartier du Mont-Bleu (Québec) et la ville de Vanier (Ontario) se placent derniers avec des probabilités respectives de .42 et .38. Nous avons donc regardé de plus près les caractéristiques propres à chaque lieu de résidence afin de mieux comprendre cette distribution.

.Les différences entre les locuteurs des cinq quartiers ressortent dans les autres groupes de facteurs. Ceux qui habitent le Mont-Bleu comptent parmi eux le plus grand nombre de professionnels et de diplômés post-secondaires. Quant à la ville de Vanier, petite ville française enclavée dans la grande région d'Ottawa, sa population est la plus socialement hétérogène de tout le corpus. Ce groupe comprend des locuteurs au profil varié qui proviennent de tous les milieux socio-économiques. Les trois autres quartiers du corpus constituent des milieux ouvriers, tous les professionnels de ces quartiers mis ensemble représentent moins de la moitié de ceux qu'on retrouve au Mont-Bleu et une personne de moins qu'à Vanier. Les résultats obtenus n'indiquent donc pas

que le statut du français, différent de chaque côté de la rivière, détermine le choix des variantes. Il ne démontrent pas non plus que le fait d'appartenir à une communauté linguistique plus homogène, comme c'est le cas au Mont-Bleu, Vanier et au Vieux-Hull, constitue l'aspect le plus important.

L'influence des facteurs sociaux-économiques demeure prédominante et des résultats probants en ce sens nous permettent d'affirmer que cette variable constitue un marqueur sociolinguistique.

Regardons maintenant l'âge des locuteurs. Nous avons déjà parlé de la possibilité d'un changement. Cette hypothèse est appuyée d'emblée par les résultats de l'analyse des règles variables qui confirment une hiérarchie parfaite des groupes d'âge avec un écart important de soixante-trois points. Etant donné l'importance du niveau de scolarité dans le choix des variantes (deuxième groupe de facteurs le plus important), nous avons vérifié cet aspect pour les moins de trente-cinq ans. Il appert que huit d'entre eux, sur un total de vingt, possèdent une éducation post-secondaire et les autres une éducation secondaire alors que ce sont les plus âgés qui possèdent une éducation primaire. Le fait d'être jeune (associé au COND) constitue donc un facteur d'une importance plus grande que celui d'avoir reçu une éducation supérieure (associé à l'IMP). Nous serions donc en présence d'un changement linguistique vigoureux entre prescription et usage.

Les facteurs qui n'ont pas été retenus concernent le niveau de connaissance de l'anglais et la langue utilisée le plus souvent. Le tableau des pourcentages nous avait déjà donné des résultats erratiques pour ces deux groupes de facteurs. Nous pouvons maintenant écarter la possibilité que le COND dans la protase soit le résultat d'un contact entre les deux langues.

Comme il a été dit plus haut, la terminaison en *-rais*, dans les hypothétiques avec *si*, a depuis longtemps constitué un écart à la grammaire.

Ecart qui ferait partie de la langue populaire, des patois, du langage enfantin ou de celui des étrangers. Il a été malheureusement impossible de mesurer l'importance du registre utilisé par les locuteurs tel que décrit dans Bell (1984) Toutefois nous pouvons qualifier de familier le niveau de langue des entrevues du corpus.

4.3 Les résultats catégoriques

La lecture des fréquences marginales des locuteurs en ce qui concerne les deux formes nous indique qu'un état de variation existe, quoique inégal, chez soixante-dix-sept d'entre eux. Un certain nombre de locuteurs présentent des résultats catégoriques: vingt-quatre pour l'IMP et dix-neuf pour le COND. Le Tableau 22 donne le nombre de personnes qui ont des résultats catégoriques pour chacune des variantes. Nous avons retenu les groupes de facteurs qui s'étaient avérés significatifs lors de l'analyse des règles variables avec tous les informants.

Tableau 22

Nombre de personnes qui n'utilisent qu'une des deux formes (IMP ou COND)		
	IMP (24 locuteurs)	COND (19 locuteurs)
Sexe		
Hommes	14	10
Femmes	10	9
Scolarité		
Primaire	10	9
Secondaire	12	10
Post-secondaire	2	0
Genre de travail		
Non-qualifié	6	10
Qualifié	6	4
Ventes et services	5	4
Professionnel	7	1
Age		
15-24 ans	0	4
25-34 ans	3	2
35-44 ans	3	4
45-54 ans	4	5
55-64 ans	6	2
65 + ans	8	2
Lieu de résidence		
Vanier	8	2
Basse-Ville	1	3
West-End	2	5
Vieux-Hull	5	5
Mont-Bleu	8	2

Les résultats au Tableau 22 montrent que les hommes sont les plus nombreux à obtenir des résultats catégoriques pour toutes les variantes. Les informants ayant reçu une éducation post-secondaire sont ceux qui utilisent le moins les variantes de manière catégorique, deux pour l'IMP et zéro pour le

COND. Les professionnels se distinguent une fois de plus, ils sont les plus nombreux à utiliser l'IMP exclusivement et les moins nombreux pour le COND.

Les résultats pour le lieu de résidence et l'âge, en ce qui concerne l'IMP, vont de pair avec ceux que nous avons trouvés à la section précédente. Le nombre de personnes ayant une nette préférence pour cette variante augmente avec l'âge. Quant à l'usage exclusif du COND, le nombre de personnes est à peu près égal pour les différentes tranches d'âge, en baisse chez les plus de cinquante-cinq ans. Les quartiers Vanier et Mont-Bleu se démarquent avec chacun huit locuteurs qui n'utilisent que l'IMP. C'est aussi dans ces quartiers que l'on retrouve le moins d'usage catégorique pour le COND. Ces chiffres suivent les grandes lignes des tendances générales dégagées par l'analyse des règles variables. L'emploi catégorique d'une variante est en quelque sorte la représentation absolue, par certains locuteurs, des préférences du groupe auquel ils appartiennent.

4.4 Le facteur lexical

Dans son étude sur *Les phrases hypothétiques commençant par si*, Wagner (1939) traite, entre autres, du cas particulier de certains verbes qu'il qualifie de "réfractaires". Ces verbes résistent au changement: au lieu de se conjuguer avec la nouvelle désinence en *-rais* dans les phrases hypothétiques, ils continuent tard dans le français moderne à se construire au subjonctif imparfait (l'ancienne forme) dans les deux propositions. Il s'agit des verbes auxiliaires *être* et *avoir* ou modaux comme *devoir*, *pouvoir* et *falloir* de même que les verbes *savoir*, *voir*, *avoir*, *valoir* et d'autres qui ne font plus partie de l'usage. Il explique ce phénomène par leur conjugaison irrégulière et leur présence dans des expressions figées. Ainsi, *ils échapperaient à l'action analogique des autres verbes* (p.437). Certains de ces

verbes dans leur emploi modal possèdent l'habilité à modifier le sens du verbe lexical. Étant donné que nos résultats tendent à appuyer un changement en cours, nous avons voulu vérifier de plus près le comportement de ces verbes.

Nous avons calculé sous forme de pourcentages combien de fois chacun était associé au COND dans la protase (voir l'Annexe 3 pour les détails). Notons que parmi les soixante-dix-sept verbes qui apparaissent plus d'une fois dans notre corpus, les douze plus fréquents comptent pour 68% de tous les verbes. Sept d'entre eux sont associés au COND dans des proportions de plus de 50% alors que les trente-cinq verbes les moins fréquents (trois instances ou moins) montrent une plus grande association à l'IMP. Lorsque tous les soixante-dix-sept verbes sont regroupés, le pourcentage pour le COND est de 47%. Nous n'avons pu établir aucune corrélation entre un type de verbe et une variante à partir de ces résultats.

En ce qui concerne les verbes cités par Wagner, le Tableau 23 montre que l'auxiliaire *être* et le verbe *voir* sont employés plus fréquemment avec le COND dans la protase tandis que les autres vont dans la direction opposée. Ces pourcentages n'appuient en rien la thèse d'un comportement uniforme pour ce groupe de verbe dans nos données.

Tableau 23

Résultats du COND en pourcentages pour les verbes "réfractaires"			
	Fréquence totale	Total COND	Pourcentage COND
avoir	231	112	48%
être	318	171	54%
devoir	-	-	-
pouvoir	45	20	44%
falloir	41	16	39%
savoir	31	14	45%
voir	26	20	77%
valoir	-	-	-

CONCLUSION

En regardant de plus près les études sur les dialectes du français, on s'aperçoit que les différences qui donnent à chacun sa saveur locale sont très souvent d'ordre lexical ou phonétique. Les phénomènes d'écarts morphosyntaxiques sont beaucoup moins nombreux. Comme nous l'avons vu dans cette étude, la variation semble pouvoir se maintenir sur de longues périodes, ce qui implique une coexistence obligée des variantes standards et non-standards. L'analyse des données réelles, dans une perspective variationniste, nous permet de donner forme à cette cohabitation. Elle met en relief l'importance relative des groupes de facteurs et ne constitue pas une théorie du langage mais une puissante procédure de découverte.

Il est aujourd'hui admis que les changements dans le système d'une langue ont pour condition un état de variation linguistique préalable (Labov 1972). À la lumière de notre bref historique, nous savons que la variation a toujours existé dans l'expression morphosyntaxique du système des

hypothétiques en *si*. Le subjonctif dans les deux propositions a été remplacé par l'IMP dans la protase et le COND dans l'apodose. Ce dernier tour est celui prescrit par les règles de la grammaire. Il constitue un marqueur de prestige pour les informants de notre corpus.

Au cours de la période impériale, les divergences se sont accrues entre la langue figée par les grammairiens et la langue populaire qui continuait d'évoluer (Bourciez 1967). On remarque dès lors, une fermeture face aux parlars populaires. Cette attitude traversa le Siècle des lumières et la Révolution française. Les bourgeois en héritent au XIX^e et elle est transmise depuis par les institutions scolaires. Tout au long de son histoire, la langue subit l'influence de la grammaire et de la littérature qui fixent la norme. L'usage de certaines formes devient stigmatisé d'une époque à l'autre tandis que d'autres acquièrent une valeur de prestige. Ce mouvement d'un extrême à l'autre, par sa nature arbitraire, a eu peu d'effet sur le dialecte que nous avons étudié. Malgré les efforts normatifs en ce sens, la forme *si* + COND dans les hypothétiques irréelles et potentielles n'a pas été rayée de l'usage. Elle subsiste encore dans de nombreux dialectes du français et dans notre corpus, elle constitue la norme.

Nos résultats pour les différents groupes d'âge démontrent que cette variante non-standard n'est pas en recul. Il est même probable que nous soyons en présence d'un changement linguistique qui favorise sa propagation à toutes les couches de la société. Cette tendance très forte chez les cinquante-cinq ans et moins aurait été amorcée vers le milieu du siècle. Elle est aujourd'hui en voie d'achèvement dans le français parlé à Ottawa-Hull puisqu'il s'agit de la forme privilégiée par tous sauf les plus âgés. D'aucuns verraient ici une preuve de plus pour ramener l'apprentissage de la grammaire au premier plan des programmes scolaires. Rappelons que la

variante stigmatisée en question, fait partie de la langue orale et que le changement que nous postulons en est un entre la norme prescrite et l'usage.

Le statut de marqueur sociolinguistique de la variable nous apprend sans grande surprise que la variante de prestige subsiste dans la langue soutenue. De plus, toutes les études visant à expliquer les règles des hypothétiques en *si* ont toujours porté jusqu'à présent sur des dépouillements de textes, la plupart anciens. L'histoire de la langue est fondée essentiellement sur l'écrit. À chaque nouvelle génération, l'écart entre le parler et l'écrit s'agrandit, ce qui tend à situer chacun dans une sphère d'activité distincte. Une telle conjoncture pourrait permettre à certaines variantes issues de l'oral de prendre de la vigueur et le phénomène irait alors en augmentant.

Les résultats de l'influence relative des facteurs sociaux ou extralinguistiques, nous révèlent que le choix d'une forme plutôt qu'une autre est motivé. L'usage de la variante non-standard est conditionné socialement, donc stigmatisé, ce qui constitue le produit logique de son évolution en marge des règles normatives de la grammaire. La variation est aussi intrinsèque puisqu'elle est soumise à certaines contraintes linguistiques à l'intérieur d'un système. L'attraction des formes ou tendance à la symétrie exerce une certaine influence quant au choix du locuteur, tel qu'il a été démontré par les résultats des phrases avec verbes coordonnés. Nous avons vu aussi que l'opacité pour ne pas dire l'arbitraire des règles de la grammaire des hypothétiques en *si* pousse les locuteurs à interpréter la forme verbale dans la protase à la lumière de la valeur modale de base de l'énoncé. Le modèle tripartite latin, réel, potentiel et irréel (Harris 1971; Henry 1955; Dubois 1967) donne naissance à une ambiguïté morphosyntaxique. L'indicatif plus-que-parfait est utilisé dans les protases des irréelles passées alors que les irréelles présent et les

potentielles utilisent toutes deux l'indicatif imparfait. L'usage populaire, dans le dialecte que nous avons étudié, rétablit la distinction sémantique selon deux axes: irréalis et potentialis. Il attribue à chacun une forme de surface distincte: l'indicatif imparfait pour les irréelles présent et le conditionnel présent pour les potentielles. De plus, la distinction temporelle est conservée entre les deux types d'irréelles: imparfait pour le présent et plus-que-parfait pour le passé. Cela n'est pas sans rappeler le système "idéalisé" du latin où les différents temps du subjonctif correspondaient chacun à une des divisions sémantiques du système hypothétique. Alors que la règle opaque qui prescrit l'IMP dans la subordonnée en *si* relève de la syntaxe figée, le système mis à jour réintroduit, avec chaque variante, une nuance de sens que le français moderne n'avait pas retenue.

Ces variantes sont les vestiges du système verbal des débuts du français populaire moderne. Les données actuelles ne nous permettent toutefois pas de savoir à quand remonte cette nuance de sens. La forme que nous avons étudiée n'est pas une innovation du français parlé à Ottawa-Hull, non plus qu'un simple archaïsme. La langue est un système en marche. Il n'y a pas de raison de penser que la grammaire de l'usage ne soit qu'une corruption et non un héritier dialectal qui poursuit son évolution. La variation dans la protase des hypothétiques en *si* possède un double rôle, celui de marqueur sociolinguistique et celui de désambiguïsation sémantique de l'énoncé.

ANNEXE 1

Caractéristiques des locuteurs

(Le nombre total de locuteurs pour chaque catégorie est indiqué entre parenthèse)

SEXE: M = Masculin (60) F = Féminin (60)

AGE: I = 15-24 ans (20) II = 25-34 ans (20)

III = 35-44 ans (20) IV = 45-54 ans (20)

V = 55-64 ans (20) VI = 65 + (20)

NIVEAU DE SCOLARITE: P = Primaire (39)

S = Secondaire (70)

PS = Post secondaire (11)

TRAVAIL: NON-QUAL = Travailleur non-qualifié (42)

QUALIF = Travailleur qualifié (31)

V & S = Travailleur vente ou services (29)

PROF = Travailleur professionnel (18)

LANGUE LA PLUS FREQUEMMENT UTILISEE

F = Français (71)

B = Français - Anglais (19)

A = Anglais (15)

NIVEAU DE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS¹¹

1 = Niveau minimal (32)

2 = Niveau moyen inférieur (40)

3 = Niveau moyen supérieur (26)

4 = Niveau maximal (22)

¹¹ Ces critères sont: - le niveau d'habilité en lecture, écriture, expression et compréhension de l'anglais - langue d'enseignement de la scolarité - langue utilisée dans les échanges quotidiens avec la famille, les amis et voisins - évaluation globale de la langue utilisée.

ANNEXE 2

abuser
accepter
acheter
adonner
aider
aimer
aller
appeler
appercevoir
apprendre
arrêter
arriver
assir
attendre
avertir
avoir
baisser
bâtir
bèguer (to beg)
bloquer
boire
brûler
casser
changer
chercher
choisir
commencer
comprendre
conduire
connaître
continuer
converser
couper
crier
décider
décourager
défaire
demander
déménager
demeurer
descendre
devenir
dire
diriger
divorcer
donner
dormir
économiser
écouter
éduquer
efforcer

élever
embarquer
encourager
engager
enlever
enseigner
entendre
envoyer
espérer
essayer
estimer
être
exiger
exister
exproprier
faire
falloir
feeler (to feel)
fermer
finir
forcer
fumer
gagner
garder
habiller
habituer
lacher
laisser
lire
marcher
marier
mélanger
mêler
mettre
montrer
obliger
occuper
offrir
parler
partir
passer
payer
penser
perdre
perfectionner
placer
pousser
pouvoir
pratiquer
prendre
présenter
produire
promener
prononcer

publier
questionner
ramasser
recevoir
recommencer
regarder
rejouer
remercier
rencontrer
rentrer
repenser
répondre
ressentir
rester
réveiller
revenir
rire
rouvrir
sauter
sauver
savoir
sentir
séparer
servir
sonner
sortir
tanner
téléphoner
tenir
tenter
tomber
travailler
trouver
tuer
vendre
venir
vivre
voir
voler
vouloir

ANNEXE 3

Verbes	féquence totale	Fréquence COND	Pourcent.
être	318	171	54%
avoir	231	112	48%
vouloir	58	22	38%
arriver	57	36	63%
dire	53	41	77%
faire	49	34	69%
pouvoir	45	20	44%
falloir	41	16	39%
venir	40	27	68%
aller	34	18	53%
savoir	31	14	45%
voir	26	20	77%
parler	17	10	59%
mettre	13	6	46%
donner	12	6	50%
travailler	12	8	67%
marier	12	4	33%
rester	11	9	82%
obliger	10	7	70%
rentrer	8	3	38%
continuer	7	4	57%
vendre	6	1	17%
demander	6	1	17%
vivre	6	3	50%
revenir	6	6	100%

Verbes	Fréquence totale	Fréquence COND	Pourcent.
marcher	5	4	80%
trouver	5	2	40%
aimer	5	3	60%
déménager	5	2	40%
comprendre	5	3	60%
accepter	4	4	100%
payer	4	1	25%
devenir	4	1	25%
passer	4	2	50%
tomber	4	2	50%
tuer	4	4	100%
perdre	4	1	25%
penser	4	0	0%
laisser	4	1	25%

Verbe	Fréquence totale	Fréquence COND	Pourcent.
adonner	3	0	0%
forcer	3	2	67%
connaître	3	0	0%
entendre	3	3	100%
acheter	3	2	67%
ressentir	3	0	0%
rencontrer	3	0	0%
sortir	3	2	67%
élever	3	0	0%
lâcher	3	1	33%
présenter	3	1	33%
descendre	2	2	100%
exister	2	1	50%
tenir	2	0	0%
envoyer	2	2	100%
avertir	2	0	0%
encourager	2	1	50%
boire	2	1	50%
fumer	2	0	0%
diriger	2	1	50%
sauter	2	1	50%
chercher	2	1	50%
habituer	2	2	100%
regarder	2	1	50%
décider	2	0	0%
essayer	2	2	100%
arrêter	2	2	100%
bâtir	2	1	50%
casser	2	0	0%
apprendre	2	0	0%
exproprier	2	0	0%
exiger	2	2	100%
fermer	2	1	50%
occuper	2	0	0%

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

(1980) *Le Bescherelle 1*. Ville LaSalle, Hurtubise.

BÉLISLE, L.-A. (1979) *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Montréal, Beauchemin.

GRÉVISSE M. (1986) *Le bon usage*. Paris, Duculot.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

BAUCHE H. (1929) *Le langage populaire*. Paris, Payot.

BERGERON L. (1980) *Dictionnaire de la langue québécoise*. Montréal, VLB Editeur.

BOURCIEZ E. (1967) *Elements de linguistique romane*. Paris, Klincksieck.

BRÉAL M. (1924) *Essai de sémantique*. Paris.

CONFAIS, J.-P. (1995) *Temps, mode, aspect*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

DAMOURETTE J. et E. Pichon (1936) *Des mots à la pensée: essai de grammaire de la langue française*. Paris, Coll. des linguistes contemporains.

DUBOIS J. (1967) *Grammaire Structurale du français: le verbe*. Paris, Larousse, coll. Langue et Usage.

DUPRÉ ? (1972) *Encyclopédie du Bon français*. Paris, de Trévise, vol3.

FASOLD R. (1990) *Language in Society*. Cambridge, Blackwell Publishing.

GEORGIN R. (1969) *Guide de langue française*. Paris, André Bonne.

GOUGENHEIM G. (1963) *Système Grammatical de la langue française*. Paris, D'Arthey, coll. Bibliothèque du français moderne.

GUILLAUME G. (1905/1970) *Temps et verbe: théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris, Champion.

IMBS P. (1968) *L'emploi des temps modaux en français moderne*. Paris, Klincksieck.

- LABOV W.** (1994) *Principles of Linguistic Change*. Cambridge, Blackwell Publishing.
- (1972) *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LAVANDERA B.R.** (1975) *Linguistic structure and sociolinguistic conditioning in the use of verbal endings in si-clauses*. University of Pennsylvania, Ph D. Dissertation.
- LEECH G.** (1971) *Meaning and the English Verb*. London, Longman.
- LE QUERLER N.** (1996) *Typologie des modalités*. Caen, Presses Universitaires de Caen.
- LORIAN A.** (1964) *L'expression de l'hypothèse en français moderne*. Paris, M.J. Minard.
- MARTINON P.H.** (1950) *Comment on parle français*. Paris, Larousse.
- MOUGEON R. et E. Béniak** (1991) *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction*. Oxford, Oxford University Press.
- SANDFELD K.** (1928) *Syntaxe du français contemporain*. Paris, E. Droz.

OUVRAGES HISTORIQUES

- BRUNOT F.** (1966) *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Paris, Armand Colin.
- BRUNOT F. et C. Bruneau** (1969) *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris, Masson et Cie.
- CHEVALIER J.-C.** (1994) *Histoire de la grammaire française*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?.
- COHEN M.S.R.** (1954) *Grammaire et style 1450-1950 cinq cent ans de phrase française*. Paris, Ed. Sociales.
- ELLIS M.-J.** (1986) *A Diacronic study of verb tense in French*. PhD Dissertation.
- FRAGONARD M.-M. et E. Kotler** (1994) *Introduction à la langue du XVII^e siècle*. Paris, Nathan Universités, coll. Lettres, no.128.
- GOSSELIN A.E.** (1911) *L'instruction sous le régime français (1635-1760)*. Québec, Laflamme et Proulx.
- HAASE A.** (1898/1969) *Syntaxe Française du XVIII^e siècle*. Paris, Librairie Delagrave.
- NYROP K.R.** (1935) *Grammaire historique de la langue française*. Paris, Alphonse Picard et Fils. vol.6.

SPILLEBOUT G. (1985) *Grammaire de la langue française du XVIIIe siècle*. Paris, Picard, coll. Connaissance des Langues, H. Hierche dir.

WAGNER R. L. (1939) *Les phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française des origines à la fin du XVIIe siècle*. Paris, Droz.

WAGNER, R.L. et J. Pinchon (1965) *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.

WARTBURG W.V.A. (1946) *Evolution et structure de la langue française*. Berne, A. Francke.

ARTICLES

ABOUDA, L. (1997) "Le conditionnel: temps ou mode? Arguments syntaxiques." in *Revue Romane*. Copenhagen, Institut d'études Romanes de l'Université de Copenhagen. vol.32 no.2 .

BELL A. (1984) "Language style as audience design" in *Language in Society*. Cambridge, Cambridge University Press. vol. 13 no.2.

D'OSTIE G. et J.-M. Léard (1985) "Particularités sémantiques des conditionnelles en québécois". in *Revue québécoise de Linguistique*. Montréal, Presses de l'Université du Québec à Montréal, vol.15 no.1.

ECKERT P. (1989) "The whole woman: Sex and gender differences in variation" in *Language Variation and Change*. Cambridge University Press.

FUNK W.-P. (1985) "On a semantic typology of conditional sentences" in *Folia Linguistica*. Mouton, vol.19.

GUY G.R. (1993) "The quantitative analysis of linguistic variation" in *American Dialect Research*. D.R. Preston ed. Amsterdam, John Benjamins.

HAIMAN J. (1983) "Paratactic if-clauses" in *Journal of Pragmatics*. North Holland, no.7.

HARRIS M.B. (1986) "The Historical Development of Conditional Sentences" in *Romance Philology*. vol.29 no.4.

(1981) "On the Conditional as a Mood in French" in *Folia Linguistica Historica*. vol.2 no.1.

(1971) "The history of the conditional complex from Latin to Spanish: some structural considerations" in *Archivum Linguisticum*. Menston, Scholar Press, T.M. Mitchell, T.F. Mitchell ed. vol.2.

HENRY A. (1955) "Les propositions introduites par si en fonction d'indépendantes" in *Romanica Gandensia*. Gand, Belgique, vol.4.

LABOV W. (1990) "The intersection of sex and social class in the course of linguistic change" in *Language Variation and Change*. Cambridge University Press, vol. 2.

- MOUGEON R.** et **E. Béniak** (1984) "Possessive à and de in Informal Ontario French" in *Papers from the XIIIth Linguistic Symposium on Romance Languages*. P. Baldi ed. Amsterdam, Benjamins.
- POPLACK S.** (1992) "The inherent variability of the French Subjunctive". in *Theoretical Analysis in Romance Linguistics*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, coll. Current Issues in Linguistic theory, C. Laeuffer, T.A. Morgan ed. no.74.
- (1989) "The care and handling of a mega-corpus: the Ottawa-Hull French Corpus" in *Language Change and Variation*. R.W. Fasold and D. Schiffrin ed. Philadelphie, John Benjamins.
- POPLACK S.** et **D. Turpin** (1999) "Does the *futur* have a future in (Canadian) French?" in *Probus*. No: 11 p.133-164
- RAND D.** et **D. Sankoff** (1990) *GoldVarb. A variable rule application for the MacIntosh*. Montréal, Centre de recherches mathématiques, Université de Montréal.
- SANKOFF D.** (1988) "Sociolinguistics and syntactic variation" in *Linguistics: the Cambridge Survey*. F. Newmeyer ed. Cambridge, Cambridge University.
- SANKOFF G.** et **P. Thibault** (1980) "The alternation between the auxiliaries avoir and être in Montréal French" in *The Social life of Language*. G. Sankoff ed. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- SILVA-CORVALAN C.** (1991) "Cross-generational Bilingualism: theoretical implications of language attrition" in *Crosscurrents in Second Language Acquisition and Linguistic theories*. T. Huebner, C. Ferguson ed. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- VALLI A.** (1994) "La problématique d'une enquête sur la variation en syntaxe dans le français parlé à Marseille" in *Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies*. Paris, Eurotext, Ed. AUPELF-UREF.
- VILLARD P.** (1982) "Phrases avec infinitif et conditionnel" in *Revue de l'association québécoise de Linguistique*. Montréal, Presses de l'Université du Québec à Montréal. vol.2 no.2.
- VILLARD P.** et **M.-T. Vinet** (1983) "Remarques sur l'expression de l'hypothèse en Québécois" in *Travaux de Linguistique Québécoise*. Québec, Presses de l'Université Laval, J.M. Léard pub.
- VASCO DE GAMA N.** (1970) "La polysémie et la polyfonctionnalité du français si". in *Travaux de Linguistique et de Littérature*. Strasbourg, Centre National de la recherche scientifique, vol.17 no.1.

OUVRAGES ANCIENS

- ACADÉMIE FRANÇAISE** (1740) *Dictionnaire de l'académie*. Paris, J.-B. Coignard.
- AISY F. d'** (1685) *Le génie de la langue française*. Paris, L. D'Houry.
- ANONYME** (1810) *Elemens de la langue française*. Saint Omer, Loy.
- ANONYME** (1886) *Grammaire du premier âge avec exercices faite par les frères du Sacré-Coeur*. Arthbaskaville.
- ANTONINI A.** (1753) *Principes de la grammaire françoise, pratique et raisonnée*. Paris, Duchesne.
- BERTHELOT A.** (1843) *Essai de grammaire française suivant les principes de l'abbé Girard*. Québec.
- BESCHERELLE L.-N.** (1877) *Grammaire nationale*. Paris, Garnier Frères.
- BLANCHARD E.** (abbé) (1928) *Bon langage*. Montréal, Beauchemin.
- BLONDIN J.-N.** (1823) *Manuel de la pureté de la langue*. Paris, L'auteur.
- BONIFACE A.** (1825) *Manuel des amateurs de la langue française*. Paris, Imp. Pillet. en deux tomes
- BONNEAU et Lucan** (1884) *Exercices français: calqués sur les principes de la grammaire selon l'Académie*. Québec, J.S. Gauveau.
- BUFFIER C.** (1709) *Grammaire française sur un plan nouveau*. Paris, N. Leclerc.
- CARPENTIER N. J.** (1860) *Dictionnaire du bon langage...* Liège, L. Gramont-Donders.
- CHIFLET L.** (1680) *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Cologne, LeGrand.
- DESTUTT DE TRACY A.L.C.** (1817) *Elemens d'idéologie première partie; idéologie proprement dite*. Paris, Courcier.
- DUVAL J.-B.** (1604) *L'Escholle française*. Paris, E. Foucault.
PC 2073 .A72 vol.138
- F.P.B.** (1858) *Grammaire française élémentaire*. Montréal, J.B. Rolland.
- FREVILLE A.-F.-J.** (1810) *Encyclopédie grammaticale*. Paris, LePetit.
- FROMANT** (1768) *Grammaire générale et raisonnée*. Prais, Prault.
- FÉRAUD** (abbé) (1787) *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille, Imprimerie nationale.

- GIRAULT-DUVIVIER** Ch. (1853) *Grammaire des grammaires*. Paris, A. Cotelle
- LACASSE** N. (1885) *Eléments de la grammaire de Lhomond, revue et augmentée*. Québec.
- LA RAMÉE** P. de (1587) *Grammaire revue et enrichie*. Paris, Denys DuVal.
- LAVEAUX** J. C. T. (1846) *Dictionnaire raisonné des difficultés de la langue française*. Paris, A. Ledentu.
- L.C.** (1842) *Grammaire française élémentaire*. Montréal, Perrault.
- LEMARE** P.-A. (1835) *Cours de langue française*. Paris, l'Auteur.
- LEMOULT**, N. et L. **Potel** (1830) *Nouveau cours complet de grammaire française rédigé et publié d'après les décisions les plus récentes des principaux grammairiens de France et de l'Académie de Paris*. Montréal.
- LÉVIZAK** J. P.V. L. de (1809) *L'art de parler et d'écrire correctement la langue française*. Paris, Rémont.
- LHOMOND** C.-F. (1800) *Eléments de la grammaire française*. Québec, J. Neilson.
- MAUPAS** C. (1625) *Grammaire et syntaxe françoise*. Rouen, J. Cailloué.
- MAUVILLON** E. de (1754) *Cours de langue françoise*. Dresde, G.C. Walther.
- MEIGRET** L. (1558) *Le tretté de la grammere françoeeze*. Heibronn, Henninger.
- MUNIER** F. (1829) *Dictionnaire des locutions vicieuses...* Paris, Lecointe.
- NOEL** F. et **Chapsal** (1845) *Nouvelle grammaire sur un plan très méthodique*. Paris, Maire-Nyon.
- LOUDIN** A. *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*. Paris, A. de Sommarville.
- SACY** A.S. de (1799) *Principes de grammaire générale*. Paris, A.-A. Lottin.
- SAINT-MAURICE** A. de (1672) *Remarques sur les difficultés en langue françoise*. Paris, E. Loyson .
- SICARD** (abbé) (1808) *Eléments de grammaire générale*. Paris, Deterville.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA**. (1930) *Glossaire du parler français au Canada*. Québec, L'Action sociale.
- VALLANGE** (1721) *Grammaire françoise raisonnée qui enseigne la pureté et la délicatesse de la langue avec l'orthographe*. Paris C.L. Jombert.
- VALLART** J. (1744) *Grammaire françoise*. Paris, Desaint et Saillant.

WAILLY de N.F. (1768) *Principes généraux et particuliers de la langue française.* Paris, J. Barnou.